

المؤسسة الوطنية للأشغال في الآبار
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITTS

SPA CAPITAL SOCIAL DE 2.400.000.000 DA



NOTICE D'INFORMATION

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Montant : 5.000.000.000 DA.

Echéance : 20 Juillet 2010

Coupon : 2,75 %

Garanti par :



Visa COSOB N° 05-04 du 26 Juin 2005

« Le visa de la Commission ne peut être assimilé à une recommandation de souscription ou d'achat des titres proposés. Il ne comporte aucun jugement, aucune appréciation sur l'opération projetée. La Commission vérifie que les informations fournies par la notice d'information visée paraissent véridiques et suffisantes pour que l'investisseur potentiel puisse fonder sa décision. »

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I- INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION :	6
I-1- DECISIONS QUI SONT A L'ORIGINE DE L'OPERATION :	6
I-2- NOMBRE, VALEUR NOMINALE, FORME ET CATEGORIE DES TITRES :	6
I-3- PRIX D'EMISSION :	6
I-4- PRODUIT BRUT ET ESTIMATION DU PRODUIT NET DE L'EMISSION. EMPLOI DU PRODUIT NET :	7
I-5- CHARGES RELATIVES A L'OPERATION :	7
I-6- MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES :	8
I-7- JOUISSANCE DES TITRES :	8
I-8- DATE DE REGLEMENT :	8
I-9- TAUX D'INTERET ET TAUX DE RENDEMENT REEL POUR LE SOUSCRIPTEUR :	8
I-10- PERIODE ET MODE DE SOUSCRIPTION :	8
I-11- DUREE TOTALE ET DUREE DE VIE MOYENNE DE L'EMPRUNT :	8
I-12- AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT :	9
I-13- REGIME FISCAL :	9
I-14- GARANTIES :	9
I-15- MASSE DES OBLIGATAIRES :	9
I-16- COTATION DES TITRES:	9
I-17- ETABLISSEMENTS ASSURANT LE SERVICE FINANCIER DE L'EMETTEUR:	9
I-18- BUT DE L'EMISSION:	10
CHAPITRE II- INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR :	11
II-1- RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL :	11
II-2- CAPITAL :	13
CHAPITRE III- PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE :	14
III-1- PRESENTATION DE L'ENTP :	14
III-2- RENSEIGNEMENT SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS :	26
III-3- LITIGES : NEANT	26
III-4- CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS :	27
III-5- FACTEURS DE RISQUES :	27
CHAPITRE IV- INFORMATIONS FINANCIERES	29
IV-1- PRESENTATION DES PRINCIPES COMPTABLES :	29
IV-2- REGIME FISCAL EN VIGUEUR :	32
IV-3- PRESENTATION ET ANALYSE DES COMPTES DES RESULTATS :	33
IV-4- PRESENTATION ET ANALYSE DES BILANS :	37
IV-5- LE TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :	45
IV-6- TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS :	47
IV-7- TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES :	47
IV-8- TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS :	48

CHAPITRE V- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE ... 49

V-1-LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE ENTP :	49
V-2- REMUNERATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES CADRES DIRIGEANTS :	51
V-3- NOMS ET PRENOMS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS :	51
V-4- POLITIQUE DE COMMUNICATION :	52
V-5- CONTROLE EXTERNE DE LA SOCIETE :	53

CHAPITRE VI- EVOLUTION RECENTES ET BUT DE L'EMISSION 54

VI-1- EVOLUTION RECENTE :	54
VI-2- BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR :	57

CHAPITRE VII- INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE 67

VII-1- STRUCTURE DE LA GARANTIE EN CAPITAL ET EN INTERETS :	67
VII-2- PRESENTATION DU GARANT :	67
VII-3- LA CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE	74

**CHAPITRE VIII- ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE
DE LA NOTICE D'INFORMATION 76**

VIII-1- SIGNATURE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'ENTP.....	76
VIII-2- SIGNATURE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :	76

INTRODUCTION

L'Entreprise Nationale des Travaux aux Puits par abréviation "ENTP" a été créée par décret N°81/171 du 01/08/1981.

L'ENTP est définie comme société par actions suivant acte notarié N°297/89 du 21/06/1989 près Maître Boukhlof, notaire à Ouargla.

Le capital de l'ENTP est détenu par deux actionnaires :

 Holding Sonatrach – Services Pétroliers : 51%

 Société de Gestion des Participations "TRAVEN" : 49%

L'ENTP intervient dans le domaine parapétrolier, principalement dans le forage et le work-over. Son activité s'étend également à des prestations connexes : maintenance pétrolière, transport, hôtellerie, prestations générales.

Premier contractant de forage en Algérie, l'ENTP détient plus de 50% du marché.

Afin d'assurer son développement, l'ENTP établit un plan annuel et un plan à moyen terme accompagnés d'une projection financière faisant ressortir les besoins financiers comparés aux fonds disponibles et /ou les concours bancaires à solliciter.

Etant donné les possibilités réelles offertes par le marché algérien des capitaux, l'ENTP compte faire appel au marché financier et utiliser les instruments existants pour financer une partie de son programme d'investissements.

A ce titre, l'ENTP a décidé de lever des fonds par émission d'un emprunt obligataire en dinars, objet de la présente notice d'information.

CHAPITRE I- INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION :

I-1- Décisions qui sont à l'origine de l'opération :

L'Assemblée Générale de l'ENTP réunie en séance extraordinaire le 02 mars 2005 autorise, dans sa première résolution, le lancement en 2005 d'un emprunt obligataire auprès des institutions financières d'un montant de cinq (05) milliards de dinars pour le financement du programme d'investissement de la société et donne mandat au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre cette résolution.

Le Conseil d'Administration N°2/2005 réuni le 2 mars 2005, dans sa résolution N°01/02/05, décide le lancement d'un emprunt obligataire auprès des institutions financières d'un montant de cinq (05) milliards de dinars pour le financement du programme d'investissement de la société et donne mandat à Monsieur le Président Directeur Général pour effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les documents y afférents.

I-2- Nombre, valeur nominale, forme et catégorie des titres :

I-2-1- Nombre, valeur nominale.

L'émission porte sur un montant de cinq milliards de dinars algériens (5.000.000.000 DA), répartis en cinq cent mille (500.000) obligations d'une valeur nominale de dix mille dinars (10.000 DA) chacune, au taux d'intérêt annuel de 2,75% soit un coupon de 275 DA par titre.

I-2-2- Catégorie des titres.

Les titres émis sont des obligations ordinaires.

I-2-3- Forme des titres.

Les obligations sont au porteur et dématérialisées.

Les titres sont inscrits en compte auprès des teneurs de comptes conservateurs habilités par la COSOB. Ils sont admis aux opérations d'Algérie Clearing.

I-3- Prix d'émission :

Les obligations sont émises au prix moyen de 102,23% par obligation ;

Les obligations seront intégralement réglées à la souscription.

I-4- Produit brut et estimation du produit net de l'émission. Emploi du produit net :

Produit brut : le total des prix de soumission multipliés par les quantités souscrites de chaque soumission retenue.

Le produit brut de l'émission obligatoire pour un montant nominal souscrit de cinq milliards de dinars (5.000.000.000 DA) est de cinq milliards cent onze million cinq cent huit milles Dinars Algériens (5.111.508.000 en chiffres DA.)

Le produit net de l'émission : obtenu à partir du produit brut, déduction faite de l'ensemble des charges de l'opération qui s'élèvent à quarante cinq millions six cent quatre-vingt quatre milles cinq cent vingt quatre Dinars Algériens (45.684.524 DA.)

Le produit net de l'émission est de : cinq milliards soixante cinq millions huit cent vingt trois milles quatre cent soixante-seize Dinars Algériens (5.065.823.476 DA.)

Utilisation du produit net

Le produit net dégagé par l'émission obligatoire servira essentiellement au financement de l'acquisition des appareils et des équipements de forage prévus dans le cadre de son plan de développement.

I-5-Charges relatives à l'opération :

Le montant des charges relatives à cette opération s'élève à quarante cinq millions six cent quatre-vingt quatre milles cinq cent vingt quatre Dinars Algériens (45.684.524 DA) hors taxes, et se répartissent comme suit :

I-5-1- redevances réglementaires :

- redevance de la COSOB : 0,075% du montant de l'émission, soit trois millions sept cent cinquante mille Dinars Algériens (3.750.000 DA).

I-5-2- frais de prestations de services (fixés par les conventions) :

- frais de chef de file « BEA » (0.3% montant levé) : Quinze millions trois cent trente quatre cinq cent vingt quatre Dinars Algériens (15.334.524 DA) hors taxes
- frais du bureau conseil « STRATEGICA » (0,5% du montant émis) : Vingt cinq millions de dinars (25.000.000 DA) en hors taxes.

- Commissions versées à ALGERIE CLEARING (adhésion, inscription en compte et opérations sur titres) : Un million six cent milles Dinars Algérien (1.600.000 DA) hors taxes sur toute la durée de vie de l'emprunt

I-6- Modalités et délais de délivrance des titres :

La date d'inscription en compte au nom du souscripteur des obligations est fixée le 20 Juillet 2005.

I-7- Jouissance des titres :

Les intérêts commencent à courir à partir du 20 Juillet 2005 ; les intérêts sont payables annuellement le 20 Juillet de chaque année, pendant cinq (05) ans

Lorsque la date de paiement des coupons tombe un jour férié, le paiement aura lieu le premier jour ouvré suivant.

I-8- Date de règlement :

La date de règlement par les souscripteurs est fixée au 20 juillet 2005.

I-9- Taux d'intérêt et taux de rendement réel pour le souscripteur :

Le taux de rendement moyen réel du titre est de 2,28% (selon le prix moyen arrêté par l'adjudication).

Ce taux n'est significatif que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le souscripteur conserve son titre jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.
- Le montant des revenus annuels est réinvesti au taux de rendement réel moyen et ce, jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.

I-10- Période et mode de souscription :

L'émission est destinée exclusivement aux banques et investisseurs institutionnels. Elle sera réalisée sous la forme d'une adjudication à la « hollandaise ». La séance d'adjudication s'est tenue le 18 Juillet 2005.

I-11- Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :

La durée de vie totale des obligations est de 5 ans ;

I-12- Amortissement, remboursement :

Les obligations seront remboursées à leur valeur nominale, dans leur intégralité, à leur date d'échéance soit le 20 juillet 2010.

Ces obligations ne sont pas remboursables par anticipation. Toutefois, la société pourra racheter ses obligations sur le marché secondaire.

I-13- Régime fiscal :

Conformément à l'article 26 de la loi de finance 2004, modifiant et complétant l'article 63 de la loi de finance 2003 :

« sont exonérés de l'IRG ou de l'IBS pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2003, les produits et les plus values de cession des obligations et titres assimilés cotés en bourse ou négociés sur un marché organisé, d'une échéance minimale de cinq ans émis au cours d'une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2003. cette exonération porte sur toute la durée de validité du titre émis au cours de cette période ».

I-14- Garanties :

L'emprunt est assorti d'une caution personnelle et solidaire par SONATRACH, à hauteur de 100% du paiement ou du remboursement de toutes sommes que l'ENTP peut ou pourra devoir au titre de l'émission obligataire en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, intérêts de retards et indemnités, à raison de tous engagements et de toutes opérations liées à la réalisation de l'emprunt obligataire.

I-15- Masse des obligataires :

Les obligataires sont réunis de droit dans une masse obligataire.

I-16- Cotation des titres:

Les obligations de cet emprunt seront négociées sur le marché de gré à gré entre les intermédiaires habilités. Ces titres peuvent faire l'objet ultérieurement d'une demande d'admission en Bourse.

I-17- Etablissements assurant le service financier de l'émetteur:

La gestion des titres en circulation (paiement des intérêts et remboursement du capital) est assurée par Algérie Clearing.

I-18- But de l'émission:

Le produit de l'émission est destiné à financer en partie le programme d'investissement de l'ENTP, notamment les acquisitions des appareils et des équipements de forage dans le cadre de son plan de développement

La partie restante du programme d'investissement de l'entreprise, sera financée par les ressources internes.

CHAPITRE II- INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR :

II-1- Renseignements à Caractère Général :

II-1-1- Dénomination sociale :

L'emprunteur a pour dénomination « Entreprise Nationale des Travaux aux Puits », en abrégé « ENTP »

II-1-2- Forme juridique :

ENTP est une Entreprise Publique Economique en la forme légale d'une société par actions.

II-1-3- Objet social :

Conformément à ses statuts, l'ENTP a pour objet social :

- Le forage de puits de pétrole.
- Le forage de puits hydrauliques.
- Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières inhérentes à ces activités et de nature à favoriser son développement.

II-1-4- Adresse du siège social :

Le siège social de l'ENTP est fixé à la Base du 20 Août 1955 BP 206 / 207 Hassi-Messaoud 30500, Wilaya de Ouargla.

II-1-5- Date et lieu de dépôt des statuts :

Les statuts constitutifs de l'EPE/SPA ENTP ont été établis par acte notarié en date du 21 Juin 1989 par devant maître BOUKHLOUF, notaire à Ouargla.

II-1-6- Modifications des statuts constitutifs :

- Refonte des statuts constitutifs de l'ENTP constatés par acte notarié en date du 29 juin 1997 par devant Maître BOUTER Khélifa, notaire à la résidence d'El-Harrach, 08 rue A.Mokrani, El-Harrach, Alger, pour les mettre en conformité avec les dispositions du Code de Commerce.

- Cession sans paiement de 51% du capital social de l'ENTP par le Holding Public RGT en faveur de Sonatrach (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 30 mars 1998).
- Augmentation du capital social de l'ENTP de 800 à 1.600 millions de dinars (acte notarié par devant maître BENABID Tahar du 29 décembre 1998).
- Augmentation du capital social de l'ENTP de 1.600 à 2.400 millions de dinars (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 03 février 2001).
- Répartition des actions de l'ENTP entre le Holding SPP et le Holding RMC repris par la SGP TRAVEN (acte notarié par devant maître BOUTER Khélifa du 03 octobre 2001).

II-1-7- Numéro d'inscription au Registre de commerce

ENTP est immatriculée au Centre National du Registre de Commerce sous le n° 99B 0122593 du 02 juin 2003.

II-1-8- Lieu de consultation des documents juridiques

Les statuts, les procès verbaux des assemblées générales (ordinaires et extraordinaires), les comptes sociaux, les rapports du conseil d'administration ainsi que les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de l'ENTP .

II-1-9- Date de début d'activité

Les activités de l'ENTP, rentrant dans le cadre de son objet social, ont débuté le 01/01/1983.

II-1-10- L'exercice social

L'exercice social de l'ENTP commence le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année.

II-1-11- Répartition statutaire des bénéfices (extrait des statuts)

La répartition des bénéfices de la société aux actionnaires se fait conformément aux dispositions du Code de Commerce.

II-1-12- Assemblées Générales

La tenue, la convocation et les délibérations des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la sociétés se font conformément aux dispositions du Code de Commerce.

II-2- Capital :**II-2-1- Composition du capital :**

Au 31/12/2004, le capital social de l'ENTP est de DEUX MILLIARDS QUATRE CENT MILLIONS DE DINARS (2.400.000.000 DA) divisé en SIX MILLE (6.000) actions d'une valeur nominale de QUATRE CENT MILLE DINARS (400.000 DA) chacune, numérotées de 01 à 6.000, entièrement souscrites et libérées et attribuées avec toutes leurs spécificités de droit de propriété aux actionnaires.

II-2-2- Conditions de modification du capital social :

(Articles 06.02 des statuts) : Le capital social de l'ENTP peut être augmenté, amorti, ou réduit dans les conditions prévues par la loi notamment au sens du Décret Législatif du 26 juin 1994 portant loi de finance complémentaire pour 1994 (JORA N° 33).

II-2-3- Obligations convertibles :

L'ENTP n'a pas procédé à ce jour à l'émission d'obligations convertibles en actions.

II-2-4- Evolution du capital :

Au cours de ces trois dernières années (2002, 2003 et 2004), le capital de l'ENTP n'a fait l'objet ni d'une augmentation ni d'une réduction sous quelque forme que ce soit.

II-2-5- Répartition du capital :

Au 31/12/2004, le capital de l'ENTP est détenu par deux (02) actionnaires :

Actionnaire	Nombre d'Actions	pourcentage
Sonatrach, Holding Services Pétroliers/spa :	3.060	51%
Société de Gestion des Participations des Travaux Energétiques « Traven »/spa :	2.940	49%
Total	6.000	100%

CHAPITRE III- PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE :

III-1-Présentation de l'ENTP :

III-1-1- Historique :

Dés 1968, le forage algérien est devenu une activité de SONATRACH.

Keskassa 1 était le premier puits foré ; la structure opérationnelle s'appelait « Direction des Services Pétroliers » (DSP) et disposait d'un parc de quatre appareils de forage.

En juillet 1972 : DSP prend le nom de Direction des Travaux Pétroliers (DTP).

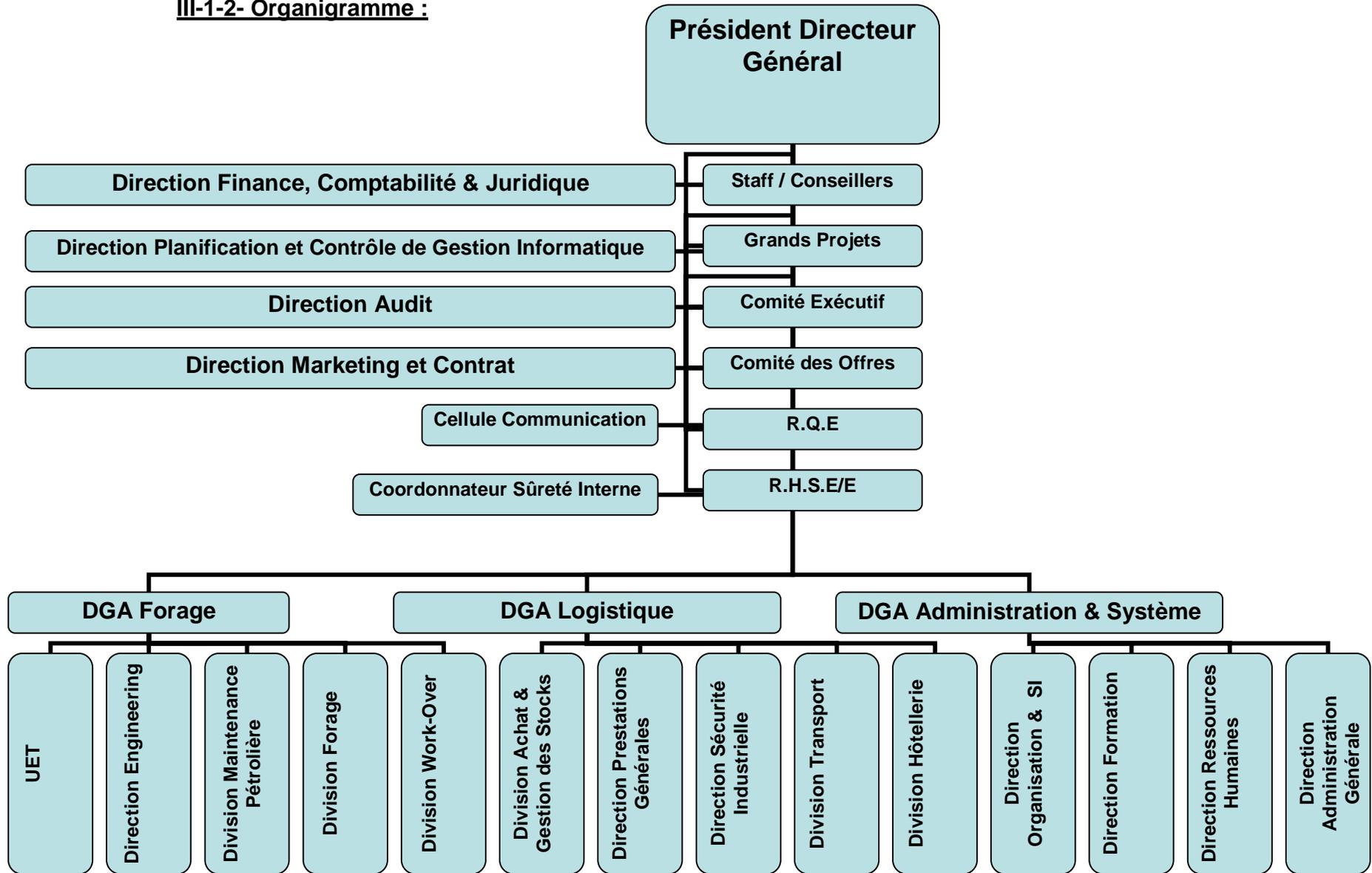
1er août 1981 : De la restructuration de SONATRACH au début des années 80, émergeait **ENTP** héritière de la DTP pour les activités de forage et de Work-Over. Créée par décret n° 81-171, ENTP est devenue opérationnelle le premier janvier 1983.

Juin 1989 : Transformation du statut juridique de ENTP en société par actions, détenu par le « Holding Public Réalisation et Grand Travaux »

Mars 1998 : ENTP fait partie du Groupe Services Hydrocarbures (GSH) Sonatrach. *Ses actionnaires sont :*

- *Sonatrach : Holding SPP 51%*
- *Société de gestion des participations des travaux énergétiques « TRAVEN » 49%*

III-1-2- Organigramme :



III-1-3- Réglementation :

L'ENTP est régie par le cadre juridique suivant :

- le code de commerce modifié et complété par le décret législatif n°08/93 du 25 Avril 1993 et l'ordonnance n° 27 / 96 du 09 Décembre 1996,
- le décret législatif 08 / 94 du 26 juin 1994, portant loi de finance complémentaire pour 1994,
- l'ordonnance n° 01 / 04 du 20 Août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques,
- les dispositions des statuts de l'ENTP et
- l'ensemble des textes à caractère législatif et réglementaire ultérieurs.

III-1-4- Caractéristiques essentielles de l'activité de l'ENTP :**a- L'activité Forage et Work-Over :**

Les activités de forage et de Work-Over (entretien des puits producteurs d'huile, de gaz et d'eau) génèrent plus de 90% des revenus de l'entreprise. Les divisions de Forage et de Work-Over ont pour mission :

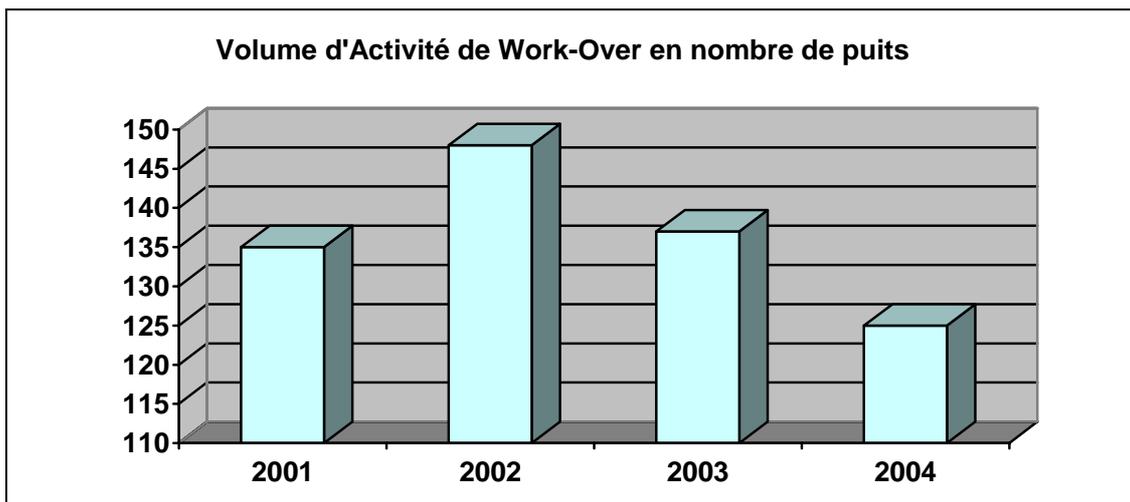
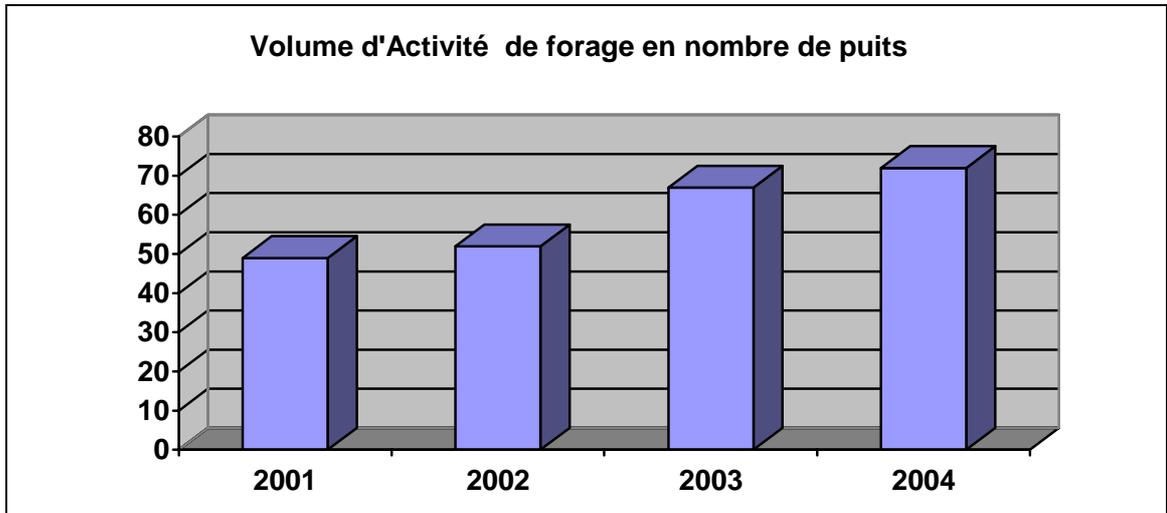
- Le forage de puits de pétrole et de gaz, profonds et de moyenne profondeur, la reprise et l'entretien des puits, aussi bien ceux de l'exploration que du développement,
- Le forage des puits d'eau de grande profondeur.

L'ENTP gère au total 38 appareils dotés d'équipements modernes tels que :

- SCR (Sillicon Controlled Rectifier)
- Top Driver
- Wireless Network Communication

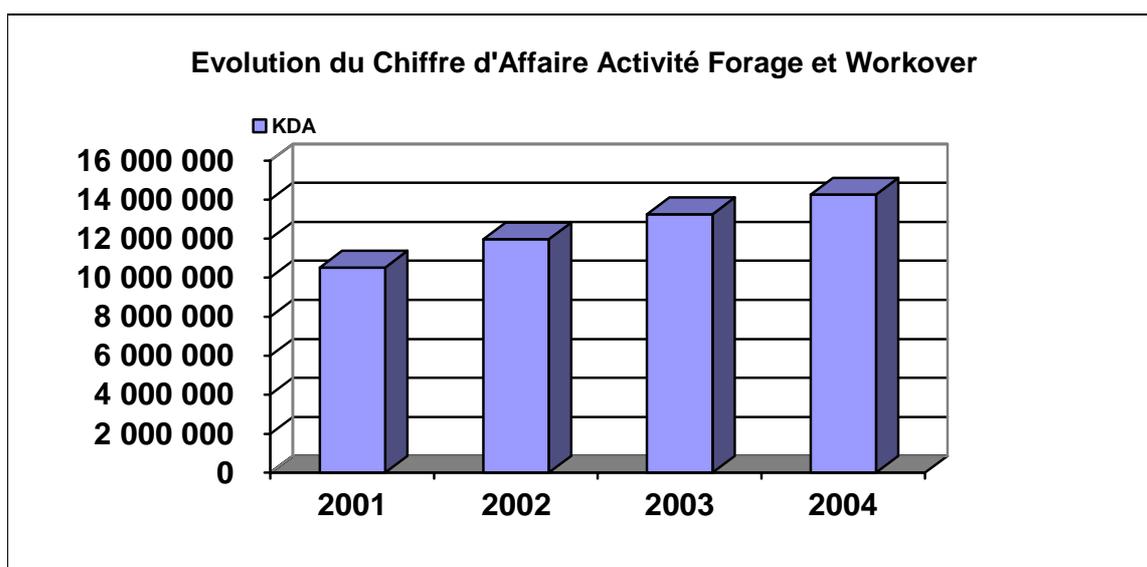
Le volume de production en terme de nombre de puits, est donné dans le tableau ci-dessous :

Année	Nombre de puits			Total
	Forage	Work-Over	Hydraulique	
2001	49	135	-	184
2002	52	148	1	201
2003	67	137	-	204
2004	72	125	1	198



L'évolution des principaux paramètres d'exploitation est donnée dans le tableau suivant :

	Activité des appareils			
	2001	2002	2003	2004
Potentiel en appareils	36	36	36	36
Capacité réelle mobilisée (Appareils équivalent utilisé)	28,51	29,33	29,70	31,51
Nombre de jours de forage en cadence continue (jours)	10.407	10.706	10.839	11.531
Taux d'utilisation du temps disponible	82,00%	82,22%	82,66%	83,90%
Taux de fonctionnement	76,62%	77,85%	79,79%	80,39%
Longueur total de forage (mètres)	153.966	165.614	29.097	248.887
Rendement en forage de développement (mètres/mois/appareil)	1.296	1.439	1.727	1.890
Rendement en forage d'exploration (mètres/mois/appareil)	945	1.333	1.369	1.242
Chiffre d'Affaires (KDA)	10.516.480	11.959.664	13.250.492	14.254.185



b- L'activité maintenance pétrolière :

Cette activité est assurée par la division maintenance pétrolière qui se charge de :

- la rénovation des équipements et des camps de forage,
- la rénovation des appareils électro-froid et électro-ménager,
- la fabrication et le reconditionnement des pièces de rechange,
- les interventions sur chantier :
 - prévention et sécurité aux puits
 - mesure et régulation
 - travaux de soudure sur conduite haute pression, circuit boue ou eau et tronçons du mât des appareils de forage.

La Division dispose de 14 ateliers pourvus d'équipements modernes, située à Hassi-Messaoud, occupant une surface couverte de 9.750 m² et une surface non couverte de 49.800 m², ainsi que quatre aires de montage des appareils de forage rénovés.

L'évolution des paramètres d'exploitation en termes de nombre d'heures main d'œuvre et nombre d'heures machine pour les exercices 2003 et 2004 est donnée dans le tableau ci-dessous :

	2003		2004	
	Heures main d'œuvre	Heures Machine	Heures main d'œuvre	Heures Machine
Maintenance des Equipements de Forage	38 109	8 448	33 895	5 260
Maintenance Moteurs Industriels et Electricité	45 524	474	36 925	425
Maintenance des Equipements spéciaux	40 979	4 353	39 708	5 020
Fabrication et chaudronnerie Soudure	135 469	16 805	113 406	53 169
Rénovation et maintenance camps forage	106 249	6 514	104 213	9 041
Total	366 330	36 594	328 147	72 915

c- L'activité transport :

La division transport est assignée :

- Au déménagement des appareils et camps de forage.
- A la livraison des équipements et consommables aux appareils de forage.
- A la maintenance des véhicules et engins de l'entreprise.

La division est dotée des moyens suivants :

Parc Matériel	Type	Capacité (Tonne)	Nombre	Activité
Véhicules spéciaux et Tracteurs	Tracteurs Kenworth 953	40	70	DTM* Livraison et Citernage
	Tracteurs Mercedes	30	27	
Engins de Manutentions	Grues	20 à 30	18	DTM*
		35 à 40	25	
	Chariots élévateurs	14	54	Chantiers de forage
		< 14	44	

(*DTM : Déménagement, Transport et Montage)

Le temps d'immobilisation du parc transport pour l'année 2004 enregistre une augmentation de 16%, passant de 14.785 jours en 2003 à 17.090 jours. Le taux d'immobilisation passe de 28% en 2003 à 31% en raison de la maintenance préventive. Le parc transport a exploité 29.018 jours en 2004, soit une augmentation de 15% par rapport à 2003. Le taux d'utilisation passe de 48% du temps disponible en 2003 à 52% en 2004. En terme de nombre d'opérations DTM l'activité transport a réalisé une production physique de 206 DTM (74 DTM pour le forage et 132 pour le Work-Over). Comparée à l'année 2003, le nombre de DTM a baissé de 10 unités.

Le chiffre d'affaires réalisé par l'activité transport durant les exercices 2003 et 2004 est donné dans le tableau suivant :

	En millier de Dinars		Evolution (%)
	2003	2004	
Chiffre d'affaires externe	111 749	153 177	37,07
Chiffre d'affaires interne	682 002	695 524	1,98
Total	793 751	848 701	6,92

c- L'activité hôtellerie et le Catering :

L'activité hôtellerie assure les prestations d'hébergement et de restauration :

- Au personnel opérant sur appareils de forage
- Au personnel opérant sur bases fixes
- Au personnel des compagnies pétrolières

L'activité en moyenne est de 1.500.000 rations par an.

La Division hôtellerie dispose de 3 bases de vie et d'une trentaine de camps de forage dont les capacités d'accueil sont de l'ordre de 4.140 lits. Ces capacités de stockage sont de 860 m³ en frigorifique et 590 m³ en sec, ainsi qu'une capacité

de transport composée d'une flotte de 32 véhicules de transport frigorifique d'une capacité de 1043 m³.

Le chiffre d'affaires réalisé par l'activité hôtellerie et le catering durant les exercices 2003 et 2004, selon la nature des prestations (internes ou externes) et selon le lieu des prestations (bases de vie ou camps de forage) est donné dans le tableau suivant :

	En milliers de dinars	
	2003	2004
Prestations internes	2 592 085	2 802 549
Prestations externes	3 736	2 170
Total	2 595 821	2 804 719
Bases	585 077	579 681
Camps de forage	2 010 744	2 225 038
Total	2 595 821	2 804 719

d- Autres activités :

L'ENTP assure aussi d'autres activités par le biais de sa Direction Engineering et son Unité des Equipements Tubulaires (UET).

La direction Engineering a pour mission :

- Le revamping des appareils de forage (amélioration sur le plan de la forme, remodelage).
- L'assistance technique des divisions opérationnelles en matière de :
 - Spécifications techniques des équipements de forage.
 - Procédures de revamping.
 - Etudes techniques pour l'acquisition d'appareils de forage et des équipements.
 - Mise à disposition de documentation technique et normes des projets de conceptions.

Sur le plan de revamping, depuis la création de l'entreprise et par ses moyens propres, l'ENTP a remis à neuf et rénové 24 appareils de forage pour un coût de 185 549 151 USD.

L'unité des équipements tubulaires (UET) est certifiée ISO 9001/94 depuis juin 2001 puis certifiée ISO 9001/2000.

Ses prestations sont les suivantes :

- L'inspection des équipements tubulaires ENTP.
- La réparation des éléments de la garniture de forage.
- Le rechargement des stabilisateurs.
- Le contrôle non destructif des équipements en Joint-Opération avec TUBOSCOPE-VECT pour les associés de Sonatrach.

L'UET est dotée d'une unité fixe d'inspection électromagnétique (scanner) et de deux (02) unités mobiles acquises en 2003.

L'UET dispose d'ateliers spécialisés pour :

- La fabrication des produits courts tels que *Short Drill Collar, Drill Stem Subs, Basket Sub, Lift Sub* basé sur les spécifications de la norme API (*Application Programming Interface* ou Interface de Programmation Applicative, Interface de programmation offerte aux logiciels en interne pour s'interfacer avec un dispositif).
- La soudure de rechargement des lames de stabilisateurs en carbures de tungstène.

L'UET procède à la réparation d'une gamme de produits : *Drill Pipe, Drill Collar, Kelly Heavy Weight, Drill Stem Sub, Basket Sub, Stabiliser, Casing* et *Tubing*.

L'UET dispose d'une capacité de stockage de 40.000 m²

III-1-5- Débouchés et place sur le marché :

Les principaux clients de l'ENTP sont :

- 1- SONATRACH.
- 2- Les associés de SONATRACH :
 - a. REPSOL YPF
 - b. BHP PETROLEUM
 - c. GULF OIL GULF KEYSTONE
 - d. CEPSA
 - e. ARCO
 - f. OXY OCCIDENTAL
 - g. Eni Group AGIP
 - h. HALIBURTON
 - i. SPERRY-SUN Drilling Services.
- 3- Les Wilayas du sud pour les travaux de forage hydrauliques.

SONATRACH est le principal client de l'ENTP avec plus de 90% du chiffre d'affaires.

L'ENTP est le premier contractant de forage en Algérie avec plus de 50% du marché national (Source : SONATRACH).

Ses concurrents sur le marché sont principalement ENAFOR (28 appareils de forage) qui est une autre filiale de SONATRACH, et d'autres entreprises telles que NABORS (5 appareils de forage), SEDCO (3 appareils de forage), SAIPEM (2 appareils de forage) et PRIDE (2 appareils de forage).

III-1-6- Principales Installations :

ENTP détient en toute propriété les installations présentées dans les tableaux ci-dessous :

a- Les terrains :

Localisation	Surface (m²)	Observation (propriété, Location)
Alger	29.543,50	Propriété
Hassi Messaoud	1.231.992,79	Propriété
Touggourt	112.646,00	Propriété
In Aménas	149.700,00	Propriété
Hassi R'Mel	54.676,00	Propriété
Mostaganem	3.871,00	Propriété
Total	1.582.429,29	

b- Les bâtiments : (usines, entrepôts, succursales, aires de stockage, parking, base de vie)

Localisation	Surface (m²)	Observation (propriété, Location)
Alger	4.359,54	Propriété
Hassi Messaoud	133.195,40	Propriété
Touggourt	3.140,88	Propriété
In Aménas	441,00	Propriété
Total	141.136,82	

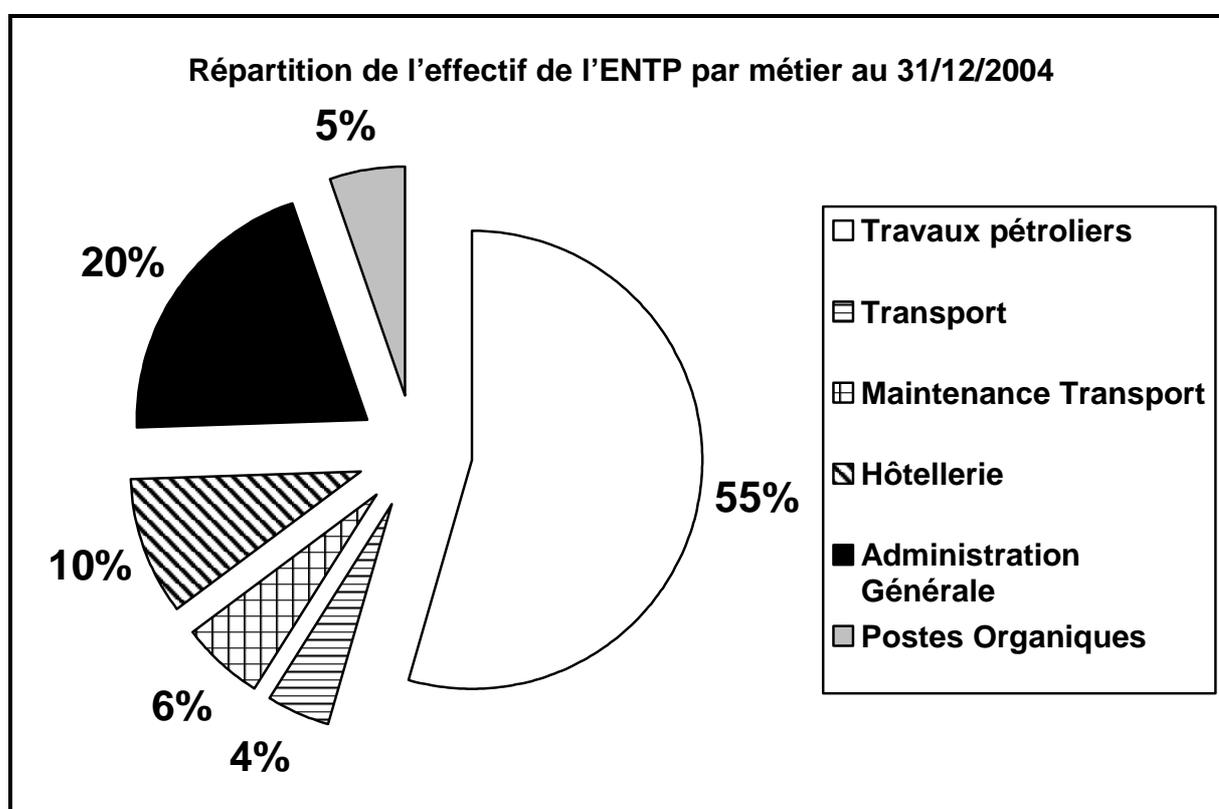
III-1-7- Personnels et effectifs :

A fin décembre 2004, le personnel de l'entreprise totalise un effectif de 5.704 agents, il est en augmentation de 146 agents par rapport à 2003.

Structures de l'effectif	2003	2004	Ecart
Personnel Permanent	4.023	3.797	-226
- Cadre	1.356	1.317	-39
- Maîtrise	1.491	1.431	-60
- Exécution	1.176	1.049	-127
Personnel Temporaire	1.532	1.904	+372
Personnel Etranger	2	2	0
Pré Emploi	1	1	0
TOTAL ENTREPRISE	5.558	5.704	+146

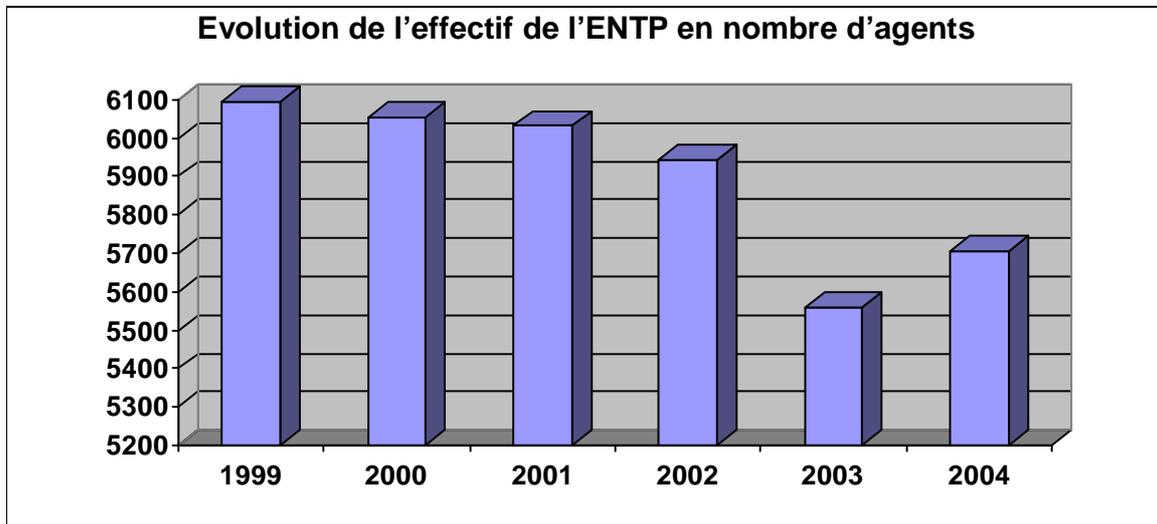
La répartition par métier au 31 décembre 2004, se présente comme suit :

Désignation	Nombre	Pourcentage
Postes Organiques	296	5,19%
Travaux Pétroliers	3.105	54,44%
Transport	256	4,49%
Maintenance Transport	336	5,89%
Hôtellerie	548	9,61%
Administration Générale	1.163	20,39%
TOTAL	5.704	100,00%



L'évolution des effectifs entre 1999 et 2004 est donnée comme suit :

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Effectif	6.095	6.055	6.031	5.943	5.558	5.704



L'ENTP enregistre une baisse constante des effectifs, essentiellement dues aux :

- Départs volontaires à la retraite.
- Départs volontaires avec mesures incitatives.

Deux tiers des effectifs permanents font partie de l'encadrement de l'ENTP.

Le forage et Work-Over occupent plus de 54 % des effectifs.

La gestion des ressources humaines enregistre un regain de dynamisme notamment par :

- Le redéploiement d'une partie des effectifs,
- La sélectivité objective et qualitative des recrutements des personnels,
- Le rajeunissement de l'effectif par l'injection de 80 ingénieurs par an depuis 2002.

Dans le domaine de la formation, les besoins sont identifiés et analysés pour concevoir une formation adaptée. Parmi les grands axes de formation élaborés pour l'exercice 2004, figurent des programmes spécifiques pour la QHSE, la GMAO et le Plan de Développement Informatique.

Au cours de l'année 2004, ce sont 3.300 agents qui ont bénéficié d'une formation (contre 2.104 en 2003) et les dépenses de la formation ont atteint 327.863 KDA,

soit 6% de la masse salariale (contre 104.366 KDA, soit 2,10% de la masse salariale).

III-1-8- Les Investissements :

Durant l'exercice 2004, l'ENTP a réalisé des investissements que nous re prenons ci-après :

Désignation	Montant en milliers de Dinars	
	2003	2004
Machines et Equipements	3 555 147	2 889 718
<i>Dont Forage et Revamping</i>	3 555 147	2 727 647
Véhicules et Engins	-	200 658
Infrastructures	77 631	180 843
Formation	104 367	327 863
Divers	98 866	227 372
TOTAL	3 836 011	3 826 454

III-1-9- Les Approvisionnements :

L'ENTP est soumise pour ses approvisionnements à l'application intégrale de la circulaire 418/SH, relative à la mise en œuvre de la procédure d'appel d'offres BAOSEM (Bulletin d'Appel d'Offres du Secteur des Energies et des Mines) depuis 2002.

III-2- Renseignement sur les filiales et participations :

ENTP détient en titres de participation 20% (60 actions à valeur nominale de 100.000 DA, du capital de Centre de Développement & d'Application des Techniques Pétrolières & Gazières, NAFTOGAZ/spa. L'Assemblée Générale Ordinaire réuni en séance extraordinaire le 2 mars 2005, a décidé la cession des actions détenues par l'ENTP dans le capital de NAFTOGAZ/spa au profit du holding SPP, à leur valeur nominale soit (60 actions x 100.000 DA) 6.000.000 DA. Cette cession se fera en contrepartie de la réduction des créances sur associées et sociétés apparentées détenues par le holding SPP sur l'ENTP.

III-3- Litiges : Néant

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

III-4- Contrats et engagements importants :

Des Accords Cadres (*avec ou sans garantie bancaire et avec ou sans engagement de l'ENTP*) ont été conclus avec les organismes financiers étrangers et nationaux en 2003, 2004 et 2005 et dont nous reprenons ci-après les plus importants :

1. Commande de 04 appareil de forage 2000HP (02) et 1200 HP (02) :
 - Contrat du 29 juillet 2004
 - Montant : 91 312 612 \$US
 - Fournisseur : EDRA (Groupement européen basé en Italie)
 - Banque de financement : HSBC (France) 2 appareils 2000HP
 - Lettre de crédit à vue : 02 appareils 1200HP
 - Livraison : 2000 HP (02) en 2005, 1200HP (02) en 2006
 - Modalités de paiement : acompte de 5% dès la signature, le reste à la réception finale.

2. Commande de 12 packs SCR (Silicone Control Rectifier)
 - Contrat du 30 Avril 2003
 - Montant : 27 500 000 \$US
 - Fournisseur : IER (Canada)
 - Banque de financement : EDC (Canada)
 - Livraison : en 2005
 - Réception en 2003 et paiement en cours.

3. Contrat avec SONATRACH : Plan de charge 2005-2008
 - Contrat du 10 avril 2005
 - Objet : Travaux aux puits.

III-5- Facteurs de Risques :

ENTP est une entreprise de forage qui a ses propres risques industriels lesquels sont couverts par des polices d'assurances.

Les facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture commerciale et économique mondiale, les activités de forage et le nombre de puits de forage, la volatilité des prix du pétrole et du gaz, la diminution de la demande liée aux produits et services de l'ENTP, les risques liés à l'exploitation, dont les incendies, les explosions et les déversements accidentels de pétrole, entre autres, les litiges imprévus pour lesquels les assurances et les ententes avec les clients ne procurent pas une protection complète, aussi bien que les risques associés à la fluctuation des taux de change. Cette liste des facteurs de risques n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes, dont l'ENTP n'a pas actuellement connaissance ou non significatifs pourraient également avoir une incidence négative sur son marché.

L'ENTP a obtenu la certification ISO 9001/2000 en avril 2003. Cette certification a été confirmée après un audit en avril 2004. Elle a finalisé en mai 2005, l'opération de certification QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) afin de mieux prévoir et minimiser les risques.

CHAPITRE IV- INFORMATIONS FINANCIERES

Les informations financières contenues dans la présente notice sont extraites des comptes de la société ENTP. Ces informations comprennent également une analyse des postes des tableaux de comptes de résultats et des bilans.

IV-1- Présentation des principes comptables :

Les comptes de la société sont établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable National algérien et aux principes comptables généralement admis. Les états financiers de l'ENTP respectent les postulats comptables de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices, du nominalisme de prudence et d'importances relatives auxquels s'ajoutent le principe d'homogénéisation des comptes qui sont établis périodiquement. Les modes de constitution et de reprise de provision sont inclus dans le principe de prudence.

ENTP ne présente pas de comptes consolidés (bilan et tableau de comptes de résultats).

Les titres de participations détenus sur les filiales sont enregistrés au niveau des créances d'investissements, dans le compte « Titres de participation ».

IV-1-1- Les Investissements :

IV-1-1-1- Méthode d'amortissement des investissements et résorption :

Les investissements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les taux d'amortissement sont différents pour le matériel de transport selon le lieu d'affectation des équipements (20% Nord, 50% Sud). Le tableau suivant indique les taux d'amortissements applicables à chaque type d'investissement :

Libellés	Taux %
Frais préliminaires	20
Carrières et gisements	10
Aménagements des terrains	10
Bâtiments d'exploitation	5
Routes et pistes de circulation	25
Installations complexes	10
Matériel et outillage	25

Libellés	Taux %
sauf: matériel et outillage de forage	15
Matériel de transport	20 nord 50 sud
Mobilier, matériel de bureau, de communication, informatique	10
Emballages récupérables	25
Agencements et installations	10
Matériel d'impression, prise de vue et de projection	10
Logement du personnel	5
Bâtiments pour œuvres sociales	5
Cabines sahariennes	15
Bâtiments sociaux (construction en dur)	5
Matériel de campement	10
Matériel d'habitation	25
Matériel de cantine	10
Matériel de sport et loisir	10
Matériel de centre de formation	10
Matériel de jardin d'enfants	10
Matériel médical et sanitaire	25
Mobilier et équipement ménager	10
sauf: mobilier médical et sanitaire	25
Aménagement	10

Les frais préliminaires sont résorbés dans les meilleurs délais et au maximum dans un délai de cinq (05) ans. Une fois complètement amortis, les comptes de frais préliminaires et les comptes de résorption correspondants sont soldés systématiquement.

IV-1-1-2- Les frais préliminaires :

Les frais préliminaires sont enregistrés dans les comptes de charge par nature et sont transférés en fin d'exercice, dans un compte d'actif « frais préliminaires », par la contrepartie d'un compte de transfert de charge. Ils sont enregistrés au coût d'acquisition ou de revient.

IV-1-1-3- Equipements de Production :

Le compte « équipements de production » enregistre les investissements productifs et les autres équipements de production. Ils sont enregistrés au coût d'acquisition ou de réalisation.

IV-1-1-4- Equipements sociaux :

Ce poste enregistre les biens meubles et immeubles à caractère social, à l'exception des terrains.

IV-1-1-5- investissements en cours :

Ce poste enregistre les investissements en cours de réalisation à la date de clôture de l'exercice comptable. Ils sont évalués au coût de revient.

IV-1-2- Les stocks :

L'ENTP étant une société de prestation de services, elle ne constate pas de stock de produits finis.

Pour ce qui est des stocks à l'extérieur, ils concernent les achats non parvenus au magasin de l'entreprise à la date de clôture de l'exercice. Ils sont enregistrés à leur coût d'achat connu.

IV-1-3- Créances et dettes :***IV-1-3-1- Créances d'investissements :***

Ce poste enregistre :

- Les avances et acomptes accordés aux fournisseurs dans le cadre de contrats d'investissements.
- Les titres de participation détenus par l'ENTP dans d'autres sociétés.
- Les autres créances d'investissements (Prêts, cautionnement...).

IV-1-3-2- Créances de stocks :

Cette rubrique constate :

- Les avances accordées aux fournisseurs de stocks
- Les consignations versées

IV-1-3-3- Dettes envers associés et sociétés apparentées :

Ce compte inscrit à son crédit, dettes envers les filiales, les associés et sociétés apparentées.

IV-1-3-4- Créances et dettes libellées en monnaie étrangère :

Les Créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées dans les comptes appropriés aux taux de change en vigueur à la date de leur inscription dans les comptes de la société.

Les pertes de change latentes, dues à la fluctuation des taux de change entre les dates d'enregistrement et de la clôture de l'exercice, font systématiquement l'objet de provision à 100% du montant de la perte et ce, conformément au principe de prudence. Par contre, les gains latents n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice.

IV-1-4- Valorisation et traitement comptable des prestations :

Les tarifs de prestations de l'ENTP sont de type contractuels. Les prestations de l'entreprise sont comptabilisées au crédit du compte « prestations fournies ». Elles sont composées de prestations de forage, d'hôtellerie, des locations, de transport, des ateliers et de prestations diverses.

IV-2- Régime fiscal en vigueur :

ENTP est soumise au régime fiscal de droit commun.

Le bénéfice brut est soumis au taux IBS de 30%. Cependant, l'ENTP bénéficie du taux réduit de 15% applicable aux bénéfices réinvestis.

IV-3- Présentation et Analyse des Comptes des Résultats :

Les tableaux des Comptes des Résultats pour les exercices 2001, 2002, 2003 et 2004 se présentent comme suit :

Intitulé	En milliers de Dinars			
	2001	2002	2003	2004
Vente de marchandises	128 589	91 761	62 736	64 150
Marchandises consommées	-106 133	-80 885	-83 656	-82 639
Marge Brute	22 456	10 876	-20 920	-18 489
Production vendue				
Production stockée				
Production E/se pour elle même	412 885	358 077	332 515	164 637
Prestations fournies	11 348 279	12 756 619	13 722 217	15 078 011
Transfert charges de production	58 354	67 314	82 300	28 647
Matières et fournitures consommées	-2 407 036	-2 361 117	-2 293 305	-2 311 554
Services	-717 284	-788 287	-907 066	-1 175 697
Valeur Ajoutée	8 717 654	10 043 482	10 915 741	11 765 556
Produits divers	43 832	40 633	35 548	25 824
Transfert charges d'exploitation	168 189	253 432	853 908	156 029
Frais de personnel	-4 174 000	-4 790 088	-5 364 422	-5 422 397
Impôts et taxes	-352 161	-351 733	-406 665	-407 215
Frais financiers	-448 860	-588 474	-1 250 308	-437 681
Frais divers	-84 019	-76 200	-99 722	-114 404
Dotations aux amortis & provisions	-1 731 623	-2 336 503	-1 824 461	-2 478 744
Résultat d'exploitation	2 139 012	2 194 549	2 859 619	3 086 968
Produit hors exploitation	2 203 387	2 453 149	3 451 188	2 769 545
Charges hors exploitation	-2 270 391	-2 525 315	-3 801 884	-2 158 835
Résultat hors exploitation	-67 004	-72 166	-350 696	610 710
Résultat brut de l'exercice	2 072 008	2 122 383	2 508 923	3 697 679
Impôt sur les bénéfices des sociétés	-322 382	-417 744	-418 041	-609 972
Résultat net de l'exercice	1 749 626	1 704 639	2 090 882	3 087 706

Note 1 : Les Produits :**Note 1-1 : Le Chiffre d'Affaires**

Le chiffre d'affaires de l'ENTP est constitué de la vente de marchandises et des prestations fournies. Il se présente pour les exercices 2001, 2002, 2003 et 2004 comme suit :

Chiffre d'Affaires	En milliers de Dinars				Variation 04/03
	2001	2002	2003	2004	
Vente de marchandises	128 589	91 761	62 736	64 150	2,25%
Prestations fournies	1 134 8279	12 756 619	13 722 217	15 078 011	9,88%
Total	11 476 868	12 848 380	13 784 953	15 142 161	9,85%

Le montant des prestations fournies a enregistré une augmentation de 9,88% en 2004 par rapport à 2003. Cette hausse provient essentiellement des prestations de forage.

Note 1-2 : Production de l'entreprise pour elle même

La production de l'entreprise pour elle même représente la rénovation des équipements de production et des équipements sociaux par les propres moyens de l'entreprise. Elle s'élève à 333 millions de dinars en 2003 contre 165 millions de Dinars en 2004.

Note 1-3 : Produits hors exploitation

Les produits hors exploitation passent de 2.203 millions de DA en 2001 à 2.453 millions de DA en 2002, à 3.451 millions de DA en 2003 puis à 2.770 millions de DA en 2004. Ils se composent en grande partie des reprises sur charge des exercices antérieurs en plus des produits de cession d'investissement, des produits des exercices antérieurs et des produits exceptionnels.

Les reprises sur charge des exercices antérieurs enregistrent l'annulation des provisions des exercices précédents et les redressements des charges de production et d'exploitation.

Les produits exceptionnels comprennent les gains de change, les indemnités d'assurances et les travaux d'assainissement.

Note 2 : Les Charges

Note 2-1 : Les Charges d'Exploitations

Les charges d'exploitation passent de 10.021 millions de dinars en 2001 à 11.373 millions de dinars en 2002 (évolution de 13,49%), à 12.230 millions de dinars (évolution de 7,53%) puis à 14.430 millions de dinars en 2004 (évolution de 1,64%).

La variation positive entre 2002 et 2003 de 112,47 millions de DA du poste « frais financiers » s'explique notamment par la régularisation de la rémunération des titres du Trésor Public (cf. Note 7-2). Ce poste comprend aussi les intérêts sur les emprunts, les agios et les commissions bancaires.

Les frais du personnel ont connu une variation positive de l'ordre de 11,99 % entre 2002 et 2003, qui s'explique essentiellement par l'augmentation des salaires et indemnités y afférentes suite à l'application de la convention collective avec date d'effet à compter du 15 janvier 2003. Les frais de personnel sont relativement stables entre 2004 et 2003

Le poste « services » se compose essentiellement des frais de transport, des rémunérations des tiers et des loyers et charges locatives.

Ce poste a subi une variation de 15,07% entre 2002 et 2003 et de 30% entre 2004 et 2003, essentiellement du à l'augmentation des charges locatives relatives au matériel de transport et de l'entretien et réparation.

Les dotations aux amortissements ont connu une baisse de 22% entre 2002 et 2003 avant de reprendre en hausse de 36% entre 2003 et 2004. La baisse est le résultat d'opération d'assainissement des investissements et la hausse à l'acquisition des nouveaux investissements (12 packs SCR)

Note 2-2 : Les Charges Hors Exploitation

Les charges hors exploitation passent de 2.270 millions de dinars en 2001 à 2.525 millions de dinars en 2002 (+11%), à 3.802 millions de dinars en 2003 (+51%) avant de passer à 2.159 millions de dinars en 2004 (-43%). La hausse de 2003 est due aux frais financiers de l'exercices antérieur de 791 millions de DA, une perte de change de 222 millions de DA, des charges d'assainissement de 271 millions de DA et des moins values des investissements cédés et assainis

Les résultats fiscaux des exercices 2002, 2003 et de 2004 sont détaillés dans le tableau suivant :

Désignation	En millions de Dinars		
	2002	2003	2004
Résultat Comptable	2 122	2 509	3 698
Réintégration	322	252	149
Déduction	124	228	149
Résultat à soumettre à l'IBS	2 320	2 533	3 698
Résultat soumis à l'IBS au taux normal	464	253	370
IBS taux normal (30%)	139	76	111
Résultat soumis à l'IBS au taux réduit	1 856	2 280	3328
IBS taux réduit (15%)	278	342	499
IBS	418	418	610
Résultat net	1 704	2 091	3088

Le résultat soumis à l'IBS à taux réduit est le résultat à réinvestir après accord des actionnaires, à concurrence de 80% pour l'exercice 2002 et 90% pour l'exercice 2003. L'Assemblée Générale déterminera la proportion du résultat à réinvestir pour l'exercice 2004 lors de l'approbation du bilan comptable. Il est estimé dans le tableau ci-dessus avec l'hypothèse d'un résultat à réinvestir de 90%.

IV-4- Présentation et Analyse des Bilans :

Les bilans de l'ENTP pour les exercices 2001, 2002, 2003 et 2004 se présentent comme suit :

Actif	Montants nets (en milliers de DA)			
	2001	2002	2003	2004
Investissements	9 183 971	8 897 931	11 133 241	11 734 040
Frais préliminaires	4 260	1 997	443	0
Terrains	49 091	52 521	58 511	63 573
Equipements de production	7 346 197	7 064 067	9 420 347	9 797 087
Equipements sociaux	622 320	631 406	655 277	526 784
Investissements en cours	1 162 103	1 147 940	998 663	1 346 596
Stocks	3 327 840	3 596 867	2 967 268	3 284 919
Marchandises	0	0	0	0
Matières et fournitures	2 779 048	2 886 001	2 588 217	2 905 112
Produits et travaux en cours	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Stocks à l'extérieur	548 792	710 866	379 051	379 807
Créances	9 029 949	11 591 297	13 473 994	16 534 118
Créances d'investissement	63 458	166 877	206 897	103 949
Créances de stocks	2 261	2 241	1 948	1 948
Créance s/associés et sociétés apparentées	169 918	160 372	160 390	160 390
Avances pour compte	58 870	63 486	41 617	70 881
Avances d'exploitation	248 729	372 544	471 408	431 603
Créances sur clients	2 096 139	2 444 295	3 269 085	3 489 128
Disponibilités	6 387 691	8 379 979	9 318 126	12 272 055
Compte débiteurs du passif	2 883	1 503	4 523	4 165
TOTAL ACTIF	21 541 760	24 086 095	27 574 503	31 553 077

Passif	Montants (en milliers de DA)			
	2001	2002	2003	2004
Fonds propres	7 473 786	9 346 390	8 471 224	10 515 989
Capital social	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Titres participatifs	2 380 000	2 380 000	0	0
réserves légales	208 652	240 000	240 000	240 000
Réserves réglementées	2 400 931	3 726 335	5 304 477	7 227 865
Réserves facultatives	37 848	201 304	267 696	375 017
Résultat en instance d'affectation	0	0	0	0
Provisions pour pertes et charges	46 355	398 751	259 051	273 107
Dettes	12 318 348	13 035 065	17 012 396	17 949 382
Dettes d'investissements	3 966 391	3 205 265	6 627 407	7 345 220
Dettes de stocks	361 812	504 936	410 848	355 031
Détentions pour comptes	424 562	507 831	286 192	240 623
Dettes envers /associés et sociétés apparentées	395 289	394 433	394 433	394 608
Dettes d'exploitations	1 982 185	2 278 810	3 012 171	2 637 512
Avances commerciales	670 564	661 366	578 126	579 145
Dettes financières	4 509 931	5 482 413	5 702 068	6 397 243
Comptes créditeurs de l'actif	7 614	11	1 151	0
Résultat de l'exercice	1 749 626	1 704 640	2 090 883	3 087 706
TOTAL PASSIF	21 541 760	24 086 095	27 574 503	31 553 077

Note 3 : Frais Préliminaires

Ce poste affiche une baisse sur 2002 de 1.554 KDA correspondant à une partie résorbée totalement. L'autre partie a été totalement résorbé en 2004 conformément aux dispositions du plan comptable national limitant la durée de résorption des frais préliminaires à 05 ans maximum.

Note 4 : Investissements Corporels

Note 4-1 : Les Terrains

Les augmentations de la valeur des terrains et aménagements correspondent à des frais d'aménagement.

Note 4-2 : Equipements de Production

Ce poste comprend essentiellement le matériel et outillage, le matériel de transport et les bâtiments industriels.

Durant l'année 2003, il a augmenté par rapport à 2002 de 1.293.288 KDA en valeur brute (+6,03%) et 2.365 KDA en valeur nette (+33,36%), et en 2004 par rapport à 2003 de 2.479.800 KDA, en valeur brute (+11%) et 376 KDA en valeur nette (+4.00%).

Note 4-3 : Equipements Sociaux

Ce poste inclut les biens et immeubles constituant l'infrastructure à caractère social de la société tels que les bases de vie, les cantines, les logements de fonction, les centres médicaux et les équipements ménagers.

Cette rubrique en 2003 a subi une légère diminution en valeur brute de 164.230 KDA, soit une évolution négative de 5,39% comparativement à sa situation en 2002. en 2004, la baisse en valeur brute continue de 14.010 KDA, soit une diminution de 0,50 %

Note 5 : Stocks

Les stocks de matières et fournitures nécessaires au fonctionnement, à l'entretien et à la réparation sont enregistrés au prix d'achat majoré des frais d'approche y afférents.

Ce poste de l'actif a connu en 2003 une baisse de 13,87% du montant brut et de 17,50% du montant net par rapport à l'exercice 2002. En 2004, la valeur brute a augmenté de 11,12% et la valeur net de 10,71% par rapport à 2003.

Note 6 : Les Créances

Les créances de l'ENTP pour les exercices 2002, 2003 et 2004 se présentent comme suit :

Désignations	en milliers de DA			Evolution (%)	
	2002	2003	2004	03/02	04/03
Comptes débiteurs du passif	1 503	4 523	4 165	200,93	-7,92
Créances d'investissement	547 747	585 377	110 369	6,87	-81,15
Créances de stocks	5 872	1 948	1 948	-66,83	0,00
Créance / stés apparentées	182 343	160 390	160 390	-12,04	0,00
Avances pour compte	63 486	41 617	70 881	-34,45	70,32
Créances d'exploitation	427 297	489 565	450 164	14,57	-8,05
Créance clients	3 352 055	3 959 832	3 776 675	18,13	-4,63
Disponibilités	8 379 979	9 318 126	12 272 055	11,20	31,70
Total Brut	12 960 282	14 561 378	16 846 647	12,35	15,69
Provisions pour dépréciation des créances	1 368 985	1 087 384	812 529	-20,57	-25,28
Total Net	12 960 282	14 561 378	16 034 118	16,24	10,11

Note 6-1 : Créances d'Investissement

Les créances brutes d'investissements affichent, à la clôture de l'exercice 2004, un montant de 110.369 KDA contre 585.377 DA en 2003. Elles ont fait l'objet de provisions pour dépréciation de 6.420 KDA (5%) en 2004 et de 378.480 KDA (65%) en 2003, pour s'établir à une valeur nette de 103.949 KDA en 2004 et 206.897 KDA en 2003 contre 166.877 KDA en 2002.

Le montant de cette rubrique renferme principalement les participations de l'entreprise et des avances et acomptes sur investissements. Durant l'exercice 2004, l'entreprise n'a fait aucune nouvelle acquisition. Le portefeuille détenu concerne :

- DECO/spa pour une valeur global de 378.480 KDA représentant 50% (3.154 actions de valeur nominale 120.000 DA). Cette participation a fait l'objet de provision pour dépréciation à 100% en 2003 en prévision de sa liquidation qui a eu lieu en 2004.
- NAFTOGAZ/spa pour une valeur de 6.000 KDA représentant 20% (60 actions de 100.000 DA). La valeur vénale de l'action de cette société ne nécessite pas la constitution de provisions. Les actions détenues par l'ENTP dans le Capital de NAFTOGAZ seront cédées en 2005 au profit du holding SPP à la valeur nominale, en contrepartie de la réduction des

créances sur associées et sociétés apparentées détenues par le holding SPP sur ENTP.

Note 6-2 : Créances de Stocks

Ce poste contient essentiellement les biens détenus en consignation par l'entreprise à la clôture de l'exercice. Ils représentent un montant net de 1.948 KDA en 2004, en stagnation par rapport à l'exercice 2003 qui enregistre une diminution de 66,83% par rapport à 2002.

Note 6-3 : Créances sur Associées et Société Apparentées

Ce poste de l'actif a enregistré en 2003 et 2004 une créance sur « joint opérations JETCO » pour un montant de 160.390 KDA. Elle n'a pas fait l'objet de provisions.

Note 6-4 : Créances Clients

Les créances clients présentent un montant de 3.776.675 KDA en 2004. Elles ont fait l'objet de provision pour dépréciation de 287.547 KDA soit une valeur nette de 3.489.128 KDA.

Les créances clients ont connu une augmentation, en valeur nette, de 220.043KDA (6,73% par rapport à 2003).

Note 6-5: Les Disponibilités

Le montant global de cette rubrique au 31.12.2004, déduction faite des avances bancaires (cf. note 9-4), est de 5.874.812 KDA (3.616.058 KDA au 31.12.2003 et 2.897.566 KDA au 31.12.2002) soit une augmentation par rapport à l'exercice précédent de 2.258.754 KDA

Les comptes libellés en devises ont fait l'objet d'actualisation de leur solde au dernier cours connu de leur monnaie de compte.

Les avoirs en espèces détenus par l'entreprise sont consignés dans des arrêtés de caisse dûment établis.

Note 7 : Les Fonds Propres

Le niveau des fonds propres est passé de 9.346.390 KDA en 2002 à 8.471.224 KDA en 2003 soit une diminution de 9,36% provenant du :

- Reclassement des titres participatifs en dettes d'investissement pour 2.380.000 KDA.
- L'augmentation des réserves pour 1.644.534 KDA
- La diminution de la provision pour pertes et charges pour 139.700 KDA

En 2004 il a enregistré une augmentation de 24,14% par rapport à 2003 (2.044.744 KDA) essentiellement due à l'augmentation des réserves réglementées de 36,26% (1.923.388 KDA).

Note 7-1 : Capital Social

Totalement souscrit et libéré, le capital social de l'ENTP s'élève à 2.400.000 KDA. La dernière augmentation de capital date de l'année 2001. Le capital a été augmenté de 800.000 KDA pour être porté de 1.600.000 KDA à son niveau actuel.

Note 7-2 : Titres Participatifs

Il s'agit de titres détenus par le Trésor Public (400.000 KDA) et par SONATRACH (1.980.000 KDA), comptabilisé initialement dans les fonds propres, puis, sur recommandation des commissaires aux comptes, imputés au cours de l'exercice 2003 aux dettes d'investissements pour un montant de 2.380.000 KDA.

Note 7-3 : Réserves Légales

Les réserves légales de 240.000 KDA n'ont subi aucune variation en 2003 du fait qu'elles ont atteint le seuil légal de 10% du capital social.

Note 7-4 : Autres Réserves

Il s'agit des réserves réglementées et des réserves facultatives. Les réserves réglementées sont constituées des bénéfices taxés au taux réduit de 15%.

Note 8 : provisions pour Pertes et Charges

Ce poste enregistre les provisions pour pertes et charges destinées à faire face à des charges que les événements en cours rendent probables.

Elles sont constituées essentiellement des pertes de change probables suite à l'actualisation des dettes externes non échues au 31 décembre au dernier cours de la monnaie en compte.

Note 9 : Les Dettes

L'endettement de la société a augmenté en 2004 de 5,5% par rapport à 2003 qui enregistre aussi une augmentation de 30,51% par rapport 2002, provenant principalement de l'augmentation des dettes d'investissements.

Note 9-1 : Dettes d'Investissements

Les dettes d'investissements se constituent essentiellement de :

Dettes d'Investissement	Montants (en milliers de DA)			Evolution (%)	
	2002	2003	2004	03/02	04/03
Obligation à émettre	297 000	297 000	267 300		-10,00%
Emprunts Bancaires	1 637 418	1 186 208	872 127	-27,56%	-26,48%
Titres participatifs (cf. note 7-2)		2 380 000	2 380 000		0,00%
Crédit d'investissements	995 665	2 495 082	3 548 661	150,59%	42,23%
Fournisseur retenu garantie	36 445	30 380	41 059	-16,64%	35,15%
Autres dettes d'investissements	238 737	238 737	236 073	0,00%	-1,12%
Total	3 205 265	6 627 407	7 345 220	106,77%	10,83%

Le montant de la rubrique « Obligations à émettre » est issu de la reconversion de la dette BAD (Banque Algérienne de Développement) survenue en 1992 suite à l'assainissement financier des Entreprises Publiques Economiques.

Note 9-2 : Dettes envers Associés et Sociétés Apparentées

Ces dettes se composent essentiellement des :

Désignation	En milliers de Dinars		
	2002	2003	2004
Comptes courant des associés (Jetco)	208.144	208.144	208.144
Dividendes à payer	29.400	29.400	29.400
Tantième à payer			175
Dettes envers les sociétés apparentées	156.889	156.889	156.889
Total	294.433	394.433	394.608

Note 9-3 : Dettes d'Exploitation

Les dettes d'exploitation se rapportent principalement aux charges fiscales, sociales, salaires, assurances services et des charges financières.

Dettes d'Exploitation	Montants (en milliers de DA)		
	2002	2003	2004
Créditeurs de services	289 566	334 700	311 126
Personnel	667 401	838 641	759 014
Impôts d'exploitation dus	509 565	556 647	723 429
Créditeurs de frais financiers	737 812	1 226 949	792 833
Créditeurs de frais divers	1 526	3 177	145
Organismes sociaux	72 939	52 057	50 966
Total	2 278 810	3 012 171	2 637 512

Note 9-4 : Dettes Financières

Il s'agit du solde du compte bancaire de la direction des Achats, en position de découvert au niveau de l'Agence BEA Amirouche, Alger.

La position globale de l'entreprise étant positive, le découvert de ce compte n'a aucune incidence financière. L'utilisation du compte « Avances bancaires » est faite sur la recommandation du Commissaire aux Comptes. (cf. Note 6-5).

Note 9-5 : Tableau des Dettes par degré d'exigibilité

Les dettes ENTP au 31/12/2004 se répartissent, par degré d'exigibilité, comme suit (en milliers de DA):

Désignation	En milliers de Dinars			Totaux
	Court terme	Moyen terme	Long terme	
Dettes d'investissement	1 668 944	3 060 203	2 616 073	7 345 220
Dettes de stocks	355 031			355 031
Détention pour compte	240 623			240 623
Dettes assoc & Stés app	237 719		156 889	394 608
Dettes d'exploitation	2 637 512			2 637 512
Avances commerciales	579 145			579 145
Dettes Financières	6 397 243			6 397 243
Total	12 116 217	3 060 203	2 772 962	17 949 382

(Court Terme : moins d'1an, Moyen terme ; entre 1an et 3 ans, long terme : plus de trois 3 ans)

IV-5- Le Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion :

Les soldes intermédiaires de gestion de l'ENTP pour les exercices 2001, 2002, 2003 et 2004 se présentent comme suit :

Libellé	En milliers de Dinars			
	2001	2002	2003	2004
Ventes de marchandises	128 589	91 761	62 736	64 150
Marchandises consommées	-106 133	-80 885	-83 656	-82 639
MARGE BRUTE	22 456	10 876	-20 920	-18 489
Marge brute	22 456	10 876	-20 920	-18 489
Production de l'entreprise P/elle même	412 885	358 077	332 515	164 637
Prestations fournies	11 348 279	12 756 619	13 722 217	15 078 011
Transfert de charges de production	58 354	67 314	82 300	28 647
Matières et fournitures consommées	-2 407 036	-2 361 117	-2 293 305	-2 311 554
Services	-717 284	-788 287	-907 066	-1 175 697
VALEUR AJOUTEE	8 717 654	10 043 482	10 915 741	11 765 555
Valeur ajoutée	8 717 654	10 043 482	10 915 741	11 765 555
Frais de personnel	-4 174 000	-4 790 088	-5 364 422	-5 422 397
Impôts et taxes	-352 161	-351 733	-406 665	-407 215
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 191 493	4 901 661	5 144 654	5 935 943
Dotations aux amortissements	-1 731 623	-2 336 503	-1 824 461	-2 478 744
Transfert de charges d'exploitation	168 189	253 432	853 908	156 029
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 628 059	2 818 590	4 174 101	3 613 228
Frais financiers	-448 860	-588 474	-1 250 308	-437 681
Frais divers	-84 019	-76 200	-99 722	-114 404
Produits divers	43 832	40 633	35 548	25 824
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 139 012	2 194 549	2 859 619	3 086 967
Produits hors exploitation	2 203 387	2 453 149	3 451 188	2 769 545
Charges hors exploitation	-2 270 391	-2 525 315	-3 801 884	-2 158 835
RESULTAT HORS EXPLOITATION	-67 004	-72 166	-350 696	610 710
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 139 012	2 194 549	2 859 619	3 086 967
RESULTAT HORS EXPLOITATION	-67 004	-72 166	-350 696	610 710
RESULTAT BRUT	2 072 008	2 122 383	2 508 923	3 697 677
Impôt sur les bénéfices des Sociétés	-322 382	-417 744	-418 041	-609 972
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 749 626	1 704 639	2 090 882	3 087 705

Nous constatons que entre 2001 et 2004, la valeur ajoutée est en progression d'une moyenne de 12% par an, le résultat brut d'exploitation progresse d'une moyenne annuelle de 12,50%, le résultat courant avant impôt observe une progression annuelle moyenne de l'ordre de 15%, le résultat brut et le résultat net de 26%.

Note 10 : Evolution des Principaux Paramètres Financiers :**Note 10-1- Structure Financières :**

Intitulé	En milliers de Dinars			Evolution (%)	
	2002	2003	2004	03/02	04/03
Actif net	11 051 029	10 562 108	13 603 695	-4,42	28,80
Dettes à LMT	1 861 856	5 288 697	5 833 564	184,06	10,30
Capitaux permanents	12 912 885	15 850 805	19 437 259	22,75	22,63
Immobilisations nettes	8 897 931	11 133 242	11 734 040	25,12	5,40
Fonds de roulement	4 014 954	4 717 563	7 703 219	17,50	63,29
Stocks	3 596 867	2 967 267	3 284 919	-17,50	10,71
Créances	3 211 317	4 155 867	4 262 063	29,41	2,56
Dettes à CT	5 960 796	6 021 630	4 206 918	1,02	-30,14
Besoin en Fonds de Roulement	847 388	1 101 504	3 340 064	29,99	203,23
Trésorerie	2 897 566	3 616 058	5 874 811	24,80	62,46
Dotations aux amortissements	2 336 503	1 824 460	2 478 744	-21,91	35,86
Résultat net	1 704 639	2 090 883	3 087 706	22,66	47,67
Cash-flow	4 041 142	3 915 343	5 566 450	-3,11	42,17

Note 10-2- Principaux Ratios :

Intitulé	Désignation	2002	2003	2004	Variation (%)	
					03/02	04/03
Rentabilité économique de l'activité courante	Résultat d'exploitation/Capitaux permanents	35	26	15	-26	-42
	Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	35	29	20	-17	-31
	Résultat d'exploitation/Production de l'exercice	34	29	20	-15	-31
Capacité d'endettement	Dettes d'investissement/Fonds propres	33	27	54	-18	100
Capacité de remboursement	Capacité d'autofinancement/DMLT	217	74	76	-66	3
Ratio de liquidité	Actif d'exploitation/Dette à court terme	1,14	1,18	1,99	4	69
Service d la dette	Frais Financiers/DMLT	31,61	23,64	5,9	-25	-75
Poids des intérêts	Frais financiers/Chiffre d'affaires	4,58	9,07	0,57	98	-94
Poids de la dette sur les actifs de l'entreprise	Total dettes/Total actif	0,54	0,61	0,56	13	-8

La structure financière de l'ENTP est en progression soutenue, notamment le fonds de roulement et le résultat net. Les cash-flows annuels se situent autour de 4,5 milliards de dinars. La rentabilité économique de l'entreprise enregistre une baisse, ce qui justifie l'investissement en équipements de forage afin d'améliorer le niveau du chiffre d'affaires.

IV-6- Tableau d'Affectation des Résultats :

Les résultats des cinq derniers exercices (1999, 2000, 2001, 2002, 2003) ont été affectés par l'Assemblée Générale de l'ENTP, réunie en sessions ordinaires conformément à la réglementation en vigueur, comme suit :

Intitulé	En millions de Dinars				
	1999	2000	2001	2002	2003
Résultat Net	915	973	1 750	1 705	2 091
Reports à nouveau	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Réserves légales	38	49	31	Néant	Néant
Réserves réglementées	740	835	1 495	1 578	1 923
Réserves facultatives	107	29	163	66	107
Dividendes	30	60	60	60	60
Tantièmes	0,105	0,105	0,140	0,105	0,175

IV-7- Tableau des Emplois et des Ressources :

Le Tableau de financement des exercices 2002, 2003 et 2004 de l'ENTP se présente comme suit :

	En milliers de Dinars		
	2002	2003	2004
Emplois			
Investissements	2 185 862	971 335	2 807 933
Remboursement Emprunt	761 127		
Augmentation du Fonds de Roulement	1 094 154	6 366 150	3 476 331
Total Emplois	4 041 143	7 337 485	6 284 264
Ressources			
Résultat	1 704 640	2 090 883	3 087 706
Dotations aux Amortissements	2 336 504	1 824 461	2 478 744
Emprunt		3 422 142	717 814
Total Ressources	4 041 143	7 337 485	6 284 264

IV-8- Tableau des Filiales et Participations :

Filiale et Participation	Capital (KDA)	Réserves et reports à nouveau avant affectation des résultats	Fraction du Capital détenu	Valeur Comptables des Titres détenus	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des Cautions et Avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés par la société
--------------------------	---------------	---	----------------------------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	-------------------------------------

FILIALES DONT PLUS DE 50% DU CAPITAL EST DETENU PAR ENTP

NEANT

PARTICIPATION INFERIEURE OU EGALE A 50% DU CAPITAL DETENU PAR ENTP

NAFTOGAZ	30.000		20%	6.000					
----------	--------	--	-----	-------	--	--	--	--	--

CHAPITRE V- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE

V-1-Les Organes d'Administration et de Direction de ENTP :

V-1-1- L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est composée des représentants des actionnaires, à savoir:

- M.TOUNSY Samy, représentant le Holding Sonatrach - Services Pétroliers
- Mme ASSELAH Malika, représentant le Holding Sonatrach - Services Pétroliers
- M.MAAMIR Youcef, représentant la Société de Gestion des Participations "TRAVEN"
- M.IGHERB Abdelkader, représentant la Société de Gestion des Participation "TRAVEN"

Elle est présidée par le représentant du Holding Sonatrach - Services Pétroliers.

Le Président Directeur Général de ENTP participe à l'Assemblée Générale.

V-1-2- Le Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

- Le Président Directeur Général de l'ENTP
- Deux (02) représentants du Holding Sonatrach - Services Pétroliers
- Deux (02) représentants de la Société de Gestion des Participations « TRAVEN »
- Deux (02) représentants des travailleurs ENTP

Le Conseil d'Administration est présidé par le Président Directeur Général de ENTP.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'AGO.

Les administrateurs ainsi désignés, qui cessent d'assurer les fonctions en raison desquelles ils ont été appelés à siéger au Conseil d'Administration, cessent de plein droit d'être membres de celui-ci.

La durée du mandat est fixée à six (06) années renouvelables par tiers (1/3) tous les deux ans.

Le Conseil d'Administration se réunit, sur convocation de son président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige ou à la demande d'un tiers de ses membres.

Les conditions et modalités d'exercice des pouvoirs d'administration sont déterminées lors de la première réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration examine et approuve notamment :

- Le budget,
- Les projets du bilan social et des comptes de résultats,
- Les projets de contrat d'association,
- Les extensions d'activités,
- Les concours bancaires et financiers,
- Les projets de création de sociétés,
- Les prises de participation,
- L'organisation Générale de l'entreprise, la convention d'entreprise et le règlement intérieur ;
- Les statuts du personnel et les conditions de recrutement, de rémunération et de formation dans le cadre de la législation en vigueur.

Les projets dont l'approbation définitive relève de la compétence de l'assemblée Générale sont transmis à celle-ci, à l'état de projets, dès leur examen et approbation par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration communique à l'assemblée Générale un rapport sur la gestion de l'ENTP une fois par semestre et autant de fois à la demande de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration veille à ce que l'ENTP exerce les activités concourant à la réalisation de son objet social dans le strict respect des lois et règlements.

V-2- Rémunérations des Membres du Conseil d'Administration et des Cadres Dirigeants :

- a. L'Assemblée Générale de l'ENTP a fixé le jeton de présence pour chaque réunion du Conseil d'Administration à 5 000 dinars brut, par membre et par réunion.
- b. Le montant global de la rémunération des cadres dirigeants de ENTP s'élève à environ 56.675.094 dinars par an.

V-3- Noms et Prénoms des membres du Conseil d'Administration et les Principaux Cadres Dirigeants :

V-3-1- Membres du Conseil d'Administration :

NOM	Prénom	Fonction	Institution d'appartenance
LAOUADI	Mohamed	Président	ENTP
ASSELAH	Malika	Membre	SONATRACH
TOUNSY	Samy	Membre	SONATRACH
MAAMIR	Youcef	Membre	SG TRAVEN
IGHREB	Abdelkader	Membre	SG TRAVEN
ZEHAR	Zaid	Membre	ENTP
TOUMI	Nacer	Membre	ENTP

V-3-2- Cadres Dirigeants :

NOM	Prénom	Fonction	Date de prise de Fonction
LAOUADI	Mohamed	PDG	26/07/2002
YAHMI	Mohamed	DGA Forage	29/04/2003
BENMEDDAH	Abdelkader	DGA Logistique	29/04/2003
ZITOUNI	Abderrahmane	DGA Administrations et Systèmes	29/04/2003
AOUN	Djelloul	Directeur de Division	29/04/2003
BOUKEBBAL	Mohamed	Directeur de Division	01/05/2003
BRIKI	Aissa	Conseiller	29/04/2003
BENBAKIR	Brahim	Directeur de Division	01/05/2003
KHITER	Djelloul	Directeur de Division	01/05/2003
BOULGAMH	Mechati	Directeur de Division	11/05/2003
DJEDOUBANI	Abdelatif	Directeur de Division	29/04/2003
LALAMS	Amar	Directeur Finances et Comptabilité	29/04/2003
HAMIDI	Larbi	Directeur Planif et Contrôle de Gestion	01/06/2003

V-4- Politique de Communication :

ENTP dispose d'une cellule chargée de la communication interne et externe, dont les coordonnées sont ci-après :

- **Responsable** : HADJ-ALI Nekhla
- **Tél.** : 213 (0) 29 73 88 50 à 55 poste 50 44
- **Fax** : 213 (0) 29 73 84 06
- **E-mail** : cmn@entp-dz.com

Dans le cadre de la communication à l'extérieur, l'ENTP participe à des rencontres en Algérie et à l'étranger. A ce titre, l'Entreprise est présentée par les supports d'information ci-après :

- Prospectus et Cd-Rom
- Pages publicitaires et publi-reportages insérés dans des revues spécialisées algériennes et étrangères.

ENTP dispose également d'un Site Web <http://www.entp-dz.com> sur lequel des informations à caractère public sont disponibles.

Sur le plan interne :

- Diffusion d'une publication trimestrielle : "**ENTP le journal**"
- Utilisation de la messagerie électronique, de flash-infos.

Pour informer les investisseurs sur son emprunt obligataire, ENTP envisage d'utiliser, entre autres, les supports de communication *et* d'information suivants :

- Placards Publicitaires dans les journaux
- Journal ENTP
- Revues spécialisées
- Son Site Web.
- Le site de la COSOB : <http://www.cosob.org>

V-5- Contrôle externe de la société :

Le contrôle externe est exercé par des commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale pour une période de 3 ans renouvelable une fois.

Actuellement, deux (02) commissaires aux comptes audient la société :

Nom et Prénom : GUETTOUCHE Nacir

Adresse : 20, Rue des Frères Berraouane, Alger

Qualité : Expert Comptable, Commissaire aux Comptes

Durée du mandat : 3 ans pour les exercices 2003/2005

Nom et Prénom : BELHACHEMI Mohammed Abderrahim

Adresse : 13, Bd de la Soummam, Oran

Qualité : Expert Comptable, Commissaire aux Comptes

Durée du mandat : 3 ans pour les exercices 2003/2005.

CHAPITRE VI- EVOLUTION RECENTES ET BUT DE L'EMISSION

VI-1- Evolution récente :

VI-1-1- Faits marquants de l'exercice 2004 :

L'ENTP confirme sa croissance devant les perspectives prometteuses de développement de l'amont du groupe Sonatrach. L'année 2004 a été marquée par les faits suivants :

- Acquisition de 12 packs SCR qui hissent au niveau technologique exigé par les clients, un tiers supplémentaire de la flotte.
- La signature du contrat d'achat de quatre appareils de forage, dont deux 2000HP livrables en 2005 et deux 1200HP livrables en 2006.
- Commande de 14 grues (55 tonnes)
- Revamping des appareils TP158, TP183 et TP182 qui sont déjà terminés.
- Certification ISO 9001/2000 obtenue en avril 2003 et confirmé après audit en avril 2004.
- Finalisation de l'opération de préparation à la certification QHSE prévue pour mai 2005.
- Réalisation de 128 studios en dur à la Base du 11 décembre 1960 et acquisition de trois camps de forage.
- Réalisation d'un bureau de liaison à la base de Bir Khadem à Alger.
- Poursuite du processus de mise en œuvre de la GMAO (80%) et lancement de l'opération d'acquisition d'un système de télécommunication par satellites VSAT pour les chantiers.
- Rajeunissement du personnel d'encadrement par le recrutement de 170 universitaires
- Centralisation des fonctions Finances et ressources humaines et installation d'un progiciel de comptabilité générale.

VI-1-2- Situation de la production au premier trimestre 2005:

Sur le plan physique et comptable, la situation de l'ENTP au premier trimestre 2005 est présentée dans les tableaux suivants :

VI-1-2-1- Situation des appareils au 31/03/2005 :

Unité : Appareils Equivalent

Activité	En Activité	Sur le Plan de Charge	En Révision Longue Durée	Réparation	Total
Forage	16,90	0,00	1,23	0,21	18,34
Développement	10,51	0,00	0,00	0,21	10,72
Exploration	6,39	0,00	1,23	0,00	7,62
Hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Work-Over	15,66	0,00	2,00	0,00	17,66
Total Général	32,56	0,00	3,23	0,21	36,00

Le nombre d'appareils en activité enregistre une hausse de 1,45 appareils équivalent par rapport au 1^{er} trimestre 2004.

VI-1-2-2- Situation par Mois-Aappareils au 31/03/2005 :

Unité : Mois-Appareils

Activité	2004		2005	
	1 ^{er} trim	Cumul 2004	1 ^{er} trim	Prévisions 2005
Forage	34,83	143,70	40,27	183,63
Développement	28,05	109,26	24,72	119,79
Exploration	6,78	32,96	15,55	63,84
Hydraulique	0,00	1,48	0,00	0,00
Work-Over	41,47	174,57	40,89	164,10
Total Général	76,30	318,27	81,16	347,73

Les réalisations en mois appareils pour le premier trimestre 2005 sont de 23,33 par rapport aux prévisions annuelles. Comparativement au 1^{er} trimestre 2004, les niveaux de réalisations ont connu une hausse de 6,4%.

VI-1-2-3- le Chiffre d'Affaires au 31/03/2005 :

En Milliers de Dinars

Activité	Réalizations 1 ^{er} trim 2004	1 ^{er} trim 2005		Taux réalisation	Evolution 1 ^{er} trim 05/04
		Prévisions	Réalisation		
Forage	1 748 733	2 015 376	2 030 914	100,77	16,14%
Développement	1 344 877	1 275 586	1 282 669	100,56	-4,63%
Exploration Hydraulique	403 856	739 790	748 245	101,14	85,28%
Work-Over	1 529 620	1 405 582	1 497 047	106,51	-2,13%
Autres prestations	13 589	0	22 961		68,97%
Total Général	3 291 942	3 420 958	3 550 922	103,80	7,87%
Dont					
Location Appareils	2 783 116	2 832 638	2 967 634	104,77	6,63%
DTM	495 238	588 319	560 327	95,24	13,14%

Le chiffre d'affaires total forage a atteint un montant de 3 550 922 KDA, ce qui nous donne un taux de réalisation de 103,80% des prévisions retenues pour le trimestre.

Par comparaison au 1er trimestre de la même période, nous constatons une hausse du chiffre d'affaires de 7.87% repartit comme suit :

- Location Appareils : une hausse de 6,63%
- DTM : une hausse de 13,14%

Cette évolution positive du chiffre d'affaires global découle essentiellement de l'augmentation de l'activité qui passe de 76,30 mois appareils au 1^{er} trimestre 2004 à 81,16 mois appareils pour ce trimestre, ainsi que des meilleures performances dans la réalisation des DTM.

VI-1-2-4- Puits terminés au 31/03/2005 :

Activité	2004						2005			Evolution 1 ^{er} trim 05/04
	1 ^{er} trim 2004			Cumul 2004			1 ^{er} trim 2005			
	Huile	Gaz	Eau	Huile	Gaz	Eau	Huile	Gaz	Eau	
Forage	17	0	0	72	0	1	19	0	0	11,76
Développement	16	0	0	60	0	1	15	0	0	-6,25
Exploration	1	0	0	12	0	0	4	0	0	300,00
Work-Over	33	0	0	125	0		36	1	0	9,09
Total	50			198			56			12,00

VI-1-3- Paramètres de gestion au premier trimestre 2005:

Unité : KDA

Désignation	1 ^{er} trim 2004	Cumul 2004	1 ^{er} trim 2005	Evolution 1 ^{er} trim 05/04
Chiffre d'Affaires	3 316 857	15 142 161	3 663 857	10,46%
Valeur ajoutée	2 627 357	11 765 554	2 707 533	3,05%
Masse Salariale	1 455 167	5 422 397	1 278 726	-12,13%
Situation nette de Trésorerie	4 288 054	5 874 812	5 627 000	31,23%

Entre le premier trimestre 2005 et le premier trimestre 2004, nous constatons une hausse sensible du chiffre d'affaires de l'ordre de 10% et une baisse de la masse salariale de 12%. Ceci explique bien la hausse de la valeur ajoutée et du revenu brut de l'entreprise.

VI-2- But de l'émission et Perspectives d'avenir :

ENTP compte préserver sa part de marché par un effort basé essentiellement sur la modernisation et le maintien de capacité de l'outil de production. Le plan à moyen terme de l'entreprise 2005-2010, se distingue par un important programme d'investissement dont l'acquisition de 04 appareils de forage.

Ce plan prévoit des investissements de l'ordre de 30 milliards de dinars et tient compte particulièrement de la concurrence et des exigences de plus en plus contraignantes du marché.

VI-2-1- Le Marché :

Le nombre important de contrats de recherche et de développement de gisement d'hydrocarbures signés par Sonatrach, est de nature à élargir les perspectives de marché des entreprises de services pétroliers en général et l'ENTP en particulier. Les plans de charge Forage et Work-Over communiqués par Sonatrach sont les suivants :

	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de Forages	208	197	163	151	151
Développement	151	137	113	103	103
Exploration	57	60	50	48	48
Besoins en appareils de forage	57	54	45	42	42
Appareils de forage disponibles	44	47	48	48	48
Dont ENTP	17	20	21	21	21
Nombre Work-Over	181	182	172	171	171
Besoins en appareils de Work-Over	31	31	29	29	29
Nombre d'appareils disponibles	31	30	31	30	30
Dont ENTP	17	16	17	16	16

Il y'a lieu de signaler que pour Hassi Messaoud, Sonatrach engage un plan de développement spécial afin d'améliorer le taux de récupération et augmenter la production. Le scénario semi intensif sur lequel est basé le tableau ci-dessus, fera passer le nombre de forages de développement à Hassi Messaoud de 20 à 30 puits par an entre 2005 et 2009, alors que le scénario intensif ferait passer le nombre de forages à 50 puits par an. Nous pouvons aussi constater que pour 2008 et 2009, la prévision est prudente principalement dans l'activité forage de développement. Le plan de charge prévisionnel est donc révisé annuellement afin de prendre en compte les nouvelles données ou politiques de développement et notamment l'amélioration du taux de récupération, les découvertes futures, et les contrats d'exploration à venir.

A ce titre, il est à signaler que depuis le lancement du premier Appel d'Offre International en novembre 2000, 28 contrats de partage de production ont été

signés, l'objectif de Sonatrach étant de 10 contrats par an. Sur le plan des découvertes, les perspectives sont prometteuses. Chaque année plusieurs découvertes sont réalisées par Sonatrach en effort propre ou avec les associés : 6 en 2002 et 5 en 2003. Chaque découverte entraîne un programme de développement pouvant comporter jusqu'à plusieurs dizaines de forages. En plus, pour Hassi Messaoud, l'activité amont de Sonatrach travaille sur des scénarii de forages plus agressifs (passage de 32 à 50 puits par an). Tenant compte de tous ces éléments, le programme de forage devrait connaître une hausse sensible.

En matière d'appareils de forage, pour les années 2005 et 2006, l'offre présente un déficit par rapport aux besoins, un certain équilibre sera observé en 2007, alors que pour le reste de la période le parc disponible dépasserait les besoins. Dans le cas du scénario intensif de développement de Hassi Messaoud (50 puits par an), le besoin en appareil excédera largement l'offre pendant les deux premières années et sera équilibré avec l'offre pendant le reste de la période.

En ce qui concerne le Work-Over, le marché est aujourd'hui pris en charge presque dans sa totalité par ENTP et ENAFOR. Par rapport aux besoins, le nombre d'appareils disponibles est relativement équilibré.

VI-2-2- Les Orientations :

Le plan à moyen terme 2005-2009 de l'ENTP est basé sur les choix stratégiques suivants :

VI-2-2-1- Acquisition de 04 appareils de forage :

Deux appareils de type 2000HP en 2005 et deux appareils de type 1200HP pour 2006 (contrat du 29 juillet 2004). Cette action se justifie par l'état actuel du parc appareils de forage et la réforme imminente des appareils de forage de type cabot 500 et 750

VI-2-2-2- Revamping et modernisation des appareils :

Modernisation et mise à niveau technologique de l'outil de production en conformité avec les normes internationales dictées par le marché du forage (Sonatrach et ses Associés)

VI-2-2-3- Modernisation de la gestion :

Notamment par :

- L'implémentation d'un projet de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), mis en place.
- La mise en place d'un système d'information de gestion pour le pilotage de l'entreprise (Progiciels finances, ressources humaines, système VSAT...)
- La mise en œuvre d'un système de management intégré, regroupant les référentiels normatifs suivants :
 1. ISO 9001/2000 : Qualité
 2. ISO 14001 : Environnement
 3. OHSAS 18001 : Santé et Sécurité

VI-2-2-4- Amélioration des conditions de vie et de travail :

Par la poursuite du programme de réalisation des 05 lots de 128 studios au niveau des bases et le renouvellement des camps de forage vétustes, l'acquisition de 14 camps de forage et la rénovation d'autres camps au niveau des chantiers.

VI-2-2-5- Ressources Humaines :

Les actions projetées sont :

- Rajeunissement et relèvement de qualification du personnel à travers l'injection d'une centaine de jeunes universitaires par an en moyenne.
- Perfectionnement et formation de 30 ingénieurs par an de différentes spécialités.

VI-2-2-6- Sous-traitance :

Le recours à la sous-traitance, notamment au niveau des activités Hôtellerie et Transport. Les objectifs de la sous-traitance vont se traduire par :

1. Pour l'activité Hôtellerie

- A court terme : La généralisation de la sous-traitance du Catering au niveau des camps de forage
- A moyen et long terme : La prise en charge de la supervision des activités sous-traitées

2. Pour l'activité Transport

- Le délestage de tous les créneaux de transport où l'ENTP n'est pas compétitive.
- Le maintien des activités de transport lourd (tracteurs KENWORTH et moyens de manutention).

VI-2-2-7- Autres mesures :

Sur le plan interne :

- Maintien des mesures de rigueur en matière d'encadrement des dépenses visant l'amélioration durable de la trésorerie.
- Maîtrise des coûts d'exploitation
- Mise en place d'un dispositif incitatif pour fidéliser le personnel qualifié de l'entreprise.
- Intensification des actions de formation et de perfectionnement du personnel notamment dans les filières forage et maintenance.
- Centralisation des magasins et des approvisionnements.
- Centralisation des fonctions financières et comptables

Sur le plan externe :

- Réinvestissement des bénéfices après accord des actionnaires.
- Recherche de sources de financement externe avec l'assistance éventuelle de Sonatrach.

VI-2-3- Programme d'Investissement :

	En Millions de Dinars						Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Appareils de forage	3 600	2 950	0	0	0	0	6 550
Equipements de forage	2 004	3 718	2 589	2 306	1 183	1 183	12 983
Tour pétrolier	70	0	70	70	0	0	210
Outillages toutes structures	99	59	19	10	9	9	205
Camps de forage	811	432	376	376	100	100	2 195
Matériel de transport	1 000	844	402	861	740	740	4 587
Modernisation de la gestion	110	105	63	38	81	81	478
Infrastructures	264	271	272	269	238	238	1 552
Divers	343	417	230	225	311	311	1 837
TOTAL	8 301	8 796	4 021	4 155	2 662	2 662	30 597

Le programme retenu a pour but la préservation de la part de marché de l'entreprise, par des actions de maintien de capacité et de mise à niveau de l'outil de production.

VI-2-3- Financement du programme d'Investissement :

Le financement du programme d'investissement est basé en large part sur l'autofinancement rendu possible grâce aux cash-flows dégagés et aux ressources du fonds de roulement disponibles au 31/12/2004.

Le matériel éligible au financement, essentiellement les appareils et les équipements de forage d'importation, sera financé à hauteur de 85% par l'endettement.

VI-2-4- Perspectives d'avenir :

Le plan de financement des investissements de l'entreprise sur l'horizon 2005-2010 se présente comme suit :

	En millions de Dinars					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emplois						
Investissements	8 301	8 796	4 021	4 155	2 662	2 662
Remboursement Emprunts Anciens	1 364	1 605	1 902	2 060	2 207	2 207
Remboursement Emprunt Obligataire						5 000
Augmentation du Fds de Roulement	3 710	-	-	-	456	-
TOTAL EMPLOIS	13 375	10 401	5 923	6 215	5 325	9 869
	En millions de Dinars					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ressources						
<i>Résultat Net</i>	2 793	2 032	1 479	1 270	1 409	1 668
<i>Dotations aux amortissements et Provisions</i>	2 167	2 883	3 456	3 487	3 491	3 496
Cash-flow Net	4 960	4 915	4 935	4 757	4 900	5 164
Emprunts Nouveaux	3 415	3 453	298	1 046	425	425
Emprunt Obligataire	5 000					
Diminution Fds de Roulement	-	2 033	690	412	-	4 280
TOTAL RESSOURCES	13 375	10 401	5 923	6 215	5 325	9 869

Les indicateurs d'exploitation prévisionnels sur l'horizon 2005-2010 se présenteront comme suit :

En millions de Dinars						
Libellé	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ventes de marchandises	1	1	1	1	1	1
Marchandises consommées	1	-	-	-	-	-
MARGE BRUTE	-	1	1	1	1	1
Marge brute	-	1	1	1	1	1
Production de l'entreprise P/elle même	685	323	316	325	205	211
Prestations fournies	15 268	16 189	16 536	16 499	16 891	17 293
Transfert de charges de production	24	0	0	0	0	0
Matières et fournitures consommées	2 650	2 639	2 629	2 658	2 663	2 669
Services	1 322	1 426	1 694	1 841	1 906	1 974
VALEUR AJOUTEE	12 005	12 449	12 530	12 326	12 528	12 863
Valeur ajoutée	12 005	12 449	12 530	12 326	12 528	12 863
Frais de personnel	5 731	5 764	5 850	5 938	6 027	6 118
Impôts et taxes	390	411	419	419	429	438
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 884	6 274	6 261	5 969	6 071	6 306
Dotations aux amortissements	2 167	2 883	3 456	3 487	3 491	3 496
Transfert de charges d'exploitation	11	1	1	1	1	1
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 728	3 391	2 805	2 483	2 581	2 811
Frais financiers	553	853	930	861	794	714
Frais divers	93	109	108	105	104	102
Produits divers	11	5	4	4	4	3
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 093	2 434	1 772	1 521	1 687	1 998
Produits hors exploitation	653	-	-	-	-	-
Charges hors exploitation	401	-	-	-	-	-
RESULTAT HORS EXPLOITATION	252	-	-	-	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 093	2 434	1 772	1 521	1 687	1 998
RESULTAT HORS EXPLOITATION	252	-	-	-	-	-
RESULTAT BRUT	3 345	2 434	1 772	1 521	1 687	1 998
Impôt sur les bénéfices des Sociétés	552	402	292	251	278	330
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 793	2 032	1 479	1 270	1 409	1 668
Cash-flow net	4 960	4 915	4 935	4 757	4 900	5 164

Les bilans prévisionnels se présenteront comme suit :

En millions de dinars						
ACTIF	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Investissements	17 868	23 781	24 346	25 014	24 185	23 351
Stock	3 303	3 303	3 303	3 303	3 303	3 303
Créances	14 459	12 956	11 960	11 565	7 076	7 920
TOTAL ACTIF	35 630	40 040	39 609	39 882	34 564	34 574

En millions de dinars						
PASSIF	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Fonds Propres	13 604	16 397	18 429	19 909	21 179	22 587
Dettes	19 233	21 611	19 701	18 703	11 976	10 319
Résultat	2 793	2 032	1 479	1 270	1 409	1 668
TOTAL PASSIF	35 630	40 040	39 609	39 882	34 564	34 574

Les principaux agrégats financiers de l'entreprise évolueront comme suit.

En millions de dinars						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires	15 269	16 190	16 537	16 500	16 892	17 294
Fonds Propres	18 777	20 809	22 289	23 559	24 967	26 635
Capitaux permanents	29 297	33 177	33 053	33 309	32 935	27 821
DMLT	10 520	12 368	10 764	9 750	7 968	1 186
Fonds de Roulement	11 269	9 236	8 547	8 135	8 590	4 310
Fonds Propres/Capitaux permanents	64%	63%	67%	71%	76%	96%
Marge d'endettement (résiduelle)	8 000	8 000	11 000	13 000	16 000	25 000

Les cash-flows futurs et les fonds de roulement de l'entreprise devraient lui permettre de faire face à ses engagements.

Sur l'horizon 2005-2010, le chiffre d'affaires devrait connaître une certaine progression jusqu'à 2007 du fait de la poursuite d'acquisition des appareils neufs en remplacement de 04 appareils cabot 750 (02) et cabot 500 (02) de moindre capacité proposés à la réforme.

Le niveau appréciable des cash-flows affiché découle d'un résultat annuel moyen régulier et de l'importance des dotations aux amortissements

La trésorerie resterait excédentaire durant toute la période 2005-2010 malgré l'autofinancement d'une partie importante du programme d'investissement.

Les résultats nets seraient bénéficiaires sur toute la période et seront de l'ordre de 2,6 milliards de dinars en 2005 et 1,6 milliards de dinars en 2010.

CHAPITRE VII- INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE

VII-1- Structure de la Garantie en Capital et en Intérêts :

L'emprunt obligataire objet de la présente notice d'information bénéficie d'une caution solidaire et personnelle par SONATARCH, limitée sur le principal du montant nominal émis, des intérêts, commissions, frais et accessoires y afférent, suivant les conditions applicables à l'émetteur, en vertu de la caution personnelle et solidaire de Sonatrach, N° 144/FIN/05 du 26 Juin 2005, jointe au point (VII-3).

VII-2- Présentation du Garant :

VII-2-1- Dénomination Sociale du Garant :

La société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, a pour dénomination sociale « SONATRACH ».

VII-2-2- Forme Juridique du Garant :

SONATRACH est une société par actions régie par la législation en vigueur sous réserve des dispositions statutaires définies dans les décrets présidentiels suivants :

- N° 63-491 du 31 décembre 1963 ;
- N° 66-296 du 22 septembre 1966 ;
- N° 98-48 du 11 février 1998 ;
- N° 2000-271 du 23 septembre 2000.

VII-2-3- Objet Social du Garant :

SONATRACH a pour objet social, tant en Algérie qu'à l'étranger :

- La prospection, la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures
- Le développement, l'exploitation et la gestion des réseaux de transport, de stockage et de chargement des hydrocarbures
- La liquéfaction du gaz naturel, le traitement et la valorisation des hydrocarbures gazeux

- La transformation et le raffinage des hydrocarbures
- La commercialisation des hydrocarbures
- Le développement de toutes formes d'activités conjointes en Algérie et hors d'Algérie avec des sociétés algériennes et/ou étrangères. La prise et la détention de tous portefeuilles d'actions. Les prises de participation et autres valeurs mobilières dans toutes sociétés existantes ou à créer en Algérie ou à l'étranger.
- L'approvisionnement des pays en hydrocarbures à moyen et long terme.
- L'étude, la promotion et la valorisation de toute activité ayant un lien direct ou indirect avec l'industrie des hydrocarbures et de toute activité pouvant engendrer un intérêt pour SONATRACH et, généralement, toute opération de quelque nature que ce soit pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.

VII-2-4- Capital Social du Garant :

SONATARCH dispose d'un capital social de deux cents quarante cinq milliards de Dinars (245.000.000.000 DA), réparti en deux cents quarante cinq milles (245.000) actions d'un million de dinars (1.000.000 DA) chacune, entièrement souscrites et libérées par l'Etat.

VII-2-5- Numéro d'Inscription du Garant au Registre du Commerce :

SONATARCH est immatriculée au Centre Nationale du Registre de Commerce sous le numéro : 84B438 du 11 Août 1984.

VII-2-6- Adresse du Siège Social du Garant :

Le siège social de SONATARCH est situé à Djenane El Malik, Hydra, Alger.

VII-2-7- Organes du Garant :

SONATRACH est dotée des organes suivants :

- L'Assemblée Générale.
- Le Conseil d'Administration.

- Le Comité Exécutif.

VII-2-8- Lieu de Consultation des Documents Juridiques du Garant :

Les procès verbaux des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) et des Assemblées Générales Extraordinaires (AGEX) de SONATRACH peuvent être consultés au niveau du Secrétariat Général de la société.

Les rapports des commissaires aux comptes sont déposés au niveau de la Direction Audit et Systèmes de la Société.

VII-2-8- Informations Financières du Garant :

Les tableaux de comptes de résultats de SONATRACH pour les exercices 2001, 2002 et 2003, ainsi que le tableau des comptes de résultat provisoire de l'exercice 2004 se présentent comme suit :

Désignation	En millions de Dinars			
	2001	2002	2003	2004 (*)
Chiffre d'affaires	1 540 256	1 569 477	1 988 655	2 805 120
Production stockée	1 402	172	3 639	1 618
Production d'immobilisation et de stocks	58 833	74 715	57 941	79 684
Marchandises, matière et services consommés	464 396	479 630	568 069	1 017 355
Valeur ajoutée	1 136 095	1 164 734	1 482 166	1 865 832
Produits divers	6 138	11 935	8 066	18 978
Frais du personnel	39 651	44 542	46 902	54 874
Impôts et taxes	12 137	11 614	14 592	5 957
Frais financiers	72 768	131 816	172 047	241 016
Frais divers	1 545	4 277	2 923	3 733
Dotations aux amortissements et provisions	111 178	119 828	139 931	173 393
Résultat d'exploitation	904 953	864 592	1 113 837	1 405 837
Charges hors exploitation	124 419	132 196	94 053	251 630
Produits hors exploitation	73 866	75 921	104 599	235 347
Résultat hors exploitation	-50 553	-56 275	10 545	-16 283
Résultat Brut	854 400	808 317	1 124 382	1 389 554
Impôt sur le résultat	677 321	633 413	832 616	1 048 061
Résultat net	177 079	174 904	291 766	341 493

(*) : Les états financiers de l'exercice 2004 sont une situation provisoire. Ils ne sont ni certifiés par les commissaires aux comptes, ni approuvés par l'Assemblée Générale

Les bilans des exercices 2001, 2002 et 2003 de SONATRACH, et le Bilan provisoire de l'exercice 2004 se présentent comme suit :

Actif	En millions de Dinars			
Désignation	2001	2002	2003	2004 (*)
Investissements	957 688	1 155 058	1 299 232	1 377 072
Frais préliminaires	6 443	6 624	6 684	6 699
Valeurs incorporelles	802	550	924	1 636
Terrains	2 491	3 209	3 257	3 550
Equipements de production	623 672	672 833	746 438	867 848
Equipements Sociaux	21 406	25 234	34 032	37 197
Etude et Travaux recherche d'hydrocarbures	8 242	11 414	17 698	19 282
Investissement en cours	294 632	435 194	490 199	440 859
Stocks	80 025	88 371	87 808	96 042
Marchandises		1 475		
Matières et fournitures	63 993	71 752	69 907	69 231
Produits et travaux en cours				
Produits finis	13 145	13 317	16 955	23 572
Stock à l'extérieur	2 887	1 826	946	3 239
Créances	615 917	819 810	977 910	1 199 448
Créances d'investissement	19 684	43 862	47 812	79 448
Créances d stocks	1 008	1 419	4 172	5 674
Créance sur associées et stés apparentées	247 766	295 847	346 537	433 685
Avances pour compte	5 297	3 310	6 376	8 041
Avances d'exploitation	45 548	52 279	100 578	24 430
Créances sur clients	129 659	174 670	183 189	210 725
Disponibilités	79 308	143 187	219 294	377 306
Comptes débiteurs du passif	87 647	105 236	69 951	60 140
Total de l'Actif	1 653 630	2 063 239	2 364 950	2 672 562

Passif	En millions de Dinars			
	Désignation	2001	2002	2003
Fonds Propres	669 671	800 905	870 347	1 072 338
Fonds social statutaire	245 000	245 000	277 000	277 000
Réserve légale	17 861	24 500	24 500	27 700
Réserves facultatives	286 053	391 493	496 381	704 947
Subventions reçues	184	184	184	184
Subventions inscrites à produits exceptionnels	-2	-35	-68	-101
Biens dévolus par l'Etat	31 943	31 984		
Résultats en instance d'affectation				
Provisions pour pertes et charges	88 632	107 779	72 350	62 608
Dettes	806 880	1 807 430	1 202 837	1 258 731
Dettes d'investissements	299 601	266 719	239 142	199 569
Dettes de stocks	2 849	4 086	4 933	5 575
Détention pour compte	4 959	8 043	9 147	13 245
Dettes envers associés et Stés apparentées	404 188	666 724	782 028	872 811
Dettes d'exploitation	66 789	112 388	123 654	128 926
Avances commerciales	2 471	2 654	2 965	3 119
Dettes financières			5 900	255 805
Comptes créditeurs de l'actif	26 023	26 815	35 069	35 231
Résultats de l'exercice (avant affectation)	177 079	174 904	291 766	341 492
Total du Passif	1 653 630	2 783 239	2 364 950	2 672 562

La structure financière de SONATRACH pour les exercices 2001, 2002 et 2003 est la suivante :

Désignation	En milliards DA			Variation	
	2001	2002	2003	02/01	03/02
Capitaux	1 381	1 700	1 960	23,10	15,29
Actif immobilisé	1 021	1 245	1 408	21,94	13,09
Fonds de Roulement	360	455	552	26,39	21,32
Actif circulant	546	667	730	22,16	9,45
Dette à court terme	265	355	397	33,96	11,83
Besoins en fond de roulement	281	312	333	11,03	6,73
Excédent de financement	79	143	219	81,01	53,15

Les principaux ratios financiers de SONATRACH pour les exercices 2001, 2002 et 2003 sont les suivants :

Intitulé	Désignation	2001	2002	2003	Variation	
					02/01	03/02
Rentabilité économique de l'activité courante	Résultat d'exploitation/Capitaux permanents	66	51	57	-23	12
	Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	9	55	56	511	2
	Résultat d'exploitation/Production de l'exercice	57	53	55	-7	4
Capacité d'endettement	Dettes d'investissement/Fonds propres	40	31	22	-23	-29
Capacité de remboursement	Capacité d'autofinancement/DMLT	50	38	46	-24	21
Ratio de liquidité	Actif d'exploitation/Dette à court terme	2,06	1,88	1,84	-9	-2
Service d la dette	Frais Financiers/DMLT	3	1	1	-67	0
Poids des intérêts	Frais financiers/chiffre d'affaires	1	1	1	0	0
Poids de la dette sur les actifs de l'entreprise	Total dettes/Total actif	0,64	0,58	0,54	-9	-7
	Actif Total/Total actif *	0,64	0,68	0,63	6	-7

(*): Hors créances sur associés et sociétés apparentées

VII-3- La Caution Personnelle et Solidaire



DIRECTION GROUPE FINANCES
Direction Financement:

N°144/FIN/05

CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE

CAUTION : ENTREPRISE NATIONALE SONATRACH,
Société par actions au capital social de DA 277.000.000.000
immatriculée au registre du commerce sous le n° 84 B 438 du 11 août
1984
ayant son siège social à Djenane El Malik, Hydra Alger,
représentée par Monsieur REZAIGUIA Ali Directeur Exécutif
Finances, ayant tous pouvoir à l'effet des présents.

DEBITEUR : Entreprise Nationale des Travaux aux Puits, ENTP.
Société par actions au capital social de DA 2.400.000.000,
immatriculée au registre de commerce sous le n° 99B0122593,
ayant son siège social à la base du 20 août 1955 – BP 206 et 207,
Hassi-Messaoud, Ouargla,
Représentée par Monsieur LAOUADI Mohamed Président Directeur
Général, ayant tous pouvoir à l'effet des présentes.

Le Débiteur, entend recourir pour le financement d'une partie de ses investissements au marché obligataire domestique. Afin de bénéficier des meilleures conditions d'emprunt, il a sollicité la garantie de SONATRACH.

La Caution principal actionnaire et donneur d'ordre quasi unique du Débiteur, a un fort intérêt économique au développement de son activité, c'est pourquoi elle accorde sa garantie suivant décision du Conseil d'Administration n°50-05 du 15 mai 2005.

Ceci sous réserve du visa de la COSOB.

La Caution ci-dessus désignée, déclare qu'elle se rend personnellement caution solidaire à hauteur de 100% du paiement ou du remboursement de toutes sommes que le Débiteur ci-dessus désigné, peut ou pourra devoir au titre de l'émission obligataire en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, intérêts de retard et indemnités.

Le présent engagement solidaire est limité à la somme en principal de cinq milliards de dinars (5.000.000.000 DA) majorée à compter de la date d'émission des obligations, des intérêts, frais, commissions et accessoires y afférent, suivant les conditions applicables au Débiteur.

Cette garantie sera valable jusqu'à échéance des obligations émises.

De convention expresse, la caution s'interdit de se prévaloir de toutes subrogations, d'exercer toutes actions personnelles et d'une façon générale, d'élever toutes prétentions qui auraient pour résultat de la faire venir en concours avec les obligataires, tant que ceux-ci n'auront pas été désintéressés de la totalité des sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires qui ont été ci-dessus visés.

Il est bien entendu que le présent cautionnement n'affecte et ne pourra affecter en aucune manière, la nature et l'étendue de tous engagements et de toutes garanties, réels ou personnels, qui ont pu ou pourront être contractés ou fournis soit par la Caution, soit par le Débiteur, soit par tous tiers, et auxquels il s'ajoute ou s'ajoutera.

Tous droits, impôts, taxes, amendes, pénalités et frais auxquels le présent cautionnement, ainsi que son exécution, pourront donner lieu, seront à la charge de la caution.

Pour l'exécution des présentes, la Caution déclare faire élection de domicile en son siège sis, Djenane El Malik, Hydra, Alger.

Toutes demandes et significations seront faites aux adresse mentionnées ci-dessus et le tribunal dans le ressort duquel la caution est située sera seul compétent pour statuer sur tout ce qui concernera l'exécution des présentes, quelle que soit la partie défenderesse.

Fait à Alger, le 26 JUIN 2005.

Pour la CAUTION

Le Directeur Exécutif Finances

A.REZAÏGUIA

CHAPITRE VIII- ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

VIII-1- Signature du Président Directeur Général de l'ENTP

" A notre connaissance, les données de la présente notice d'informations sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ".

VIII-2- Signature des Commissaires aux Comptes :

" Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ".

Visa de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse.

Par application des articles 41 et 42 du décret législatif n° 93-10 du 23 Mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse des valeurs mobilières, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé sur la présente notice le visa n° **05-04 en date du 26 Juin 2005**